

HISTORIQUE

DU

33^e RÉGIMENT D'INFANTERIE COLONIALE

I

CITATIONS ET RÉCOMPENSES OBTENUES PAR LE 33^e COLONIAL

PREMIÈRE CITATION

Par ordre général n° 477, en date du 28 janvier 1916, le Général commandant la 4^e armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 33^e Régiment d'Infanterie coloniale

A l'attaque du 25 septembre 1915, a glorieusement maintenu les traditions d'origine et de bravoure qu'il s'est créées au cours de la guerre.

Entraîné par un chef incomparable, le lieutenant-colonel Koch, qui avait imprégné son régiment de ses qualités magnifiques, le 33^e colonial a enlevé d'un seul bond, malgré des pertes cruelles, plusieurs lignes de tranchées allemandes formidablement organisées et s'est ensuite maintenu sur le terrain conquis.

DEUXIÈME CITATION

Par ordre général n° 602 en date du 11 juillet 1918, le Général commandant la 4^e armée cite à l'ordre de l'armée :

Le 33^e Régiment d'Infanterie coloniale Le 66^e Bataillon de Tirailleurs sénégalais

Sous le commandement du lieutenant-colonel Bénézech, ont contribué à barrer à l'ennemi, qui se croyait vainqueur et tout permis, le passage de la Marne. Au cours de combats violents, particulièrement le 31 mai et le 1^{er} juin 1918, ont disputé pied à pied aux

Allemands les faubourgs nord de Château-Thierry, se couvrant d'une gloire incomparable grâce à leur vaillance et à leur habileté, infligeant à l'ennemi des pertes sanglantes.

Le 33^e régiment d'infanterie coloniale a reçu la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre, avec les citations ci-dessus mentionnées (*Journal officiel*, du 29 juillet 1918).

II

CITATIONS ET RÉCOMPENSES OBTENUES PAR DES UNITÉS DU 33^e COLONIAL

Le 1^{er} bataillon du 33^e colonial a été cité à l'ordre de l'armée en janvier 1917 :

A organisé sous un violent bombardement un terrain nouvellement conquis, d'où il est parti à l'assaut des positions allemandes, le 14 octobre 1916. A enlevé d'un seul élan une première ligne de tranchées ennemies, en s'emparant de mitrailleuses qui tentaient encore de lui opposer une résistance. Le 16 octobre, a enlevé de nouveau, par une brillante charge à la baïonnette, une deuxième ligne de tranchées fortement organisée à contre-pente. A tenu les positions conquises sous un bombardement des plus meurtriers en repoussant de nombreuses contre-attaques et en faisant preuve, pendant quatre jours de lutte ininterrompue, d'une endurance et d'une ténacité admirables.

Le groupe des brancardiers du 33^e régiment d'infanterie coloniale est cité, en avril 1917, à l'ordre de la brigade, dans les termes suivants :

Soldats d'élite, presque tous cités à l'ordre, et qui se sont déjà distingués dans les précédents combats. Tous également admirables de courage, d'endurance et de dévouement, n'ont cessé, durant les journées du 16 au 18 avril 1917, d'assurer sans répit, sans repos, sans défaillance, la relève des blessés du régiment et des corps voisins, dans nos lignes et souvent en avant des lignes, malgré les feux de mitrailleuses et les tirs de barrage répétés. Ont, une fois de plus et comme à l'ordinaire, provoqués l'admiration de tous.

Le corps franc du 1^{er} bataillon est cité, en août 1917, à l'ordre du régiment :

Commandé par le sous-lieutenant Queignec, pour la contribution brillante qu'il a apporté à la défense du P.K. 7, au cours de l'attaque brusquée que les Allemands ont tentée sous le couvert d'un bombardement intense et prolongé, le 20 août 1917.

III

CITATIONS ET FAITS D'ARMES INDIVIDUELS REMARQUABLES

QUELQUES CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Koch, lieutenant-colonel commandant le 33^e régiment d'infanterie coloniale :

Chef de corps hors de pair, avait fait de son régiment une magnifique unité de combat. Le 25 septembre 1915, l'a entraîné à l'assaut avec un élan superbe et est tombé glorieusement dans les lignes allemandes.

Cahen, lieutenant-colonel commandant le 33^e régiment d'infanterie coloniale :

Tombé glorieusement le 16 avril 1917 dans un geste de magnifique exemple, en enlevant énergiquement son régiment à l'assaut d'une organisation ennemie formidable.

François (Alban), soldat de 2^e classe :

Le 7 octobre 1917, pendant un violent bombardement, un de ses camarades venant d'être tué à ses côtés et lui-même blessé grièvement à la mâchoire et aux mains, a bondi tout seul hors de la tranchée, est allé lancer des grenades dans la tranchée allemande et est resté pendant une heure entre les lignes. A son sous-lieutenant qui le félicitait pour sa belle conduite a répondu : « C'est pour la France. Vive la France ! » Au moment où les brancardiers l'emmenaient au poste de secours, s'est écrié : « Au revoir les gars ! Je reviendrai ! A bientôt ! »

Escaich (Michel), caporal

Soldat intrépide. S'est lancé seul, pistolet au poing, sur un groupe de soldats cachés dans un fourré et, par sa courageuse attitude, les a déterminés à se rendre. Tué au cours de l'action.

4 septembre 1918

Comptour (Ali-Ambroise), sous-lieutenant à titre temporaire :

Officier d'un sang-froid remarquable et d'une rare énergie, qui a fait preuve au cours de récentes opérations de belles qualités militaires, dirigeant sa section avec un allant remarquable, dans les circonstances les plus critiques. En dernier lieu, alors qu'il était resté avec sa compagnie à l'intérieur des lignes allemandes pour y remplir une mission des plus dangereuses sous le feu des mitrailleuses ennemies, a réussi à trouver un itinéraire qui a permis à son unité, une fois sa mission terminée, de rallier nos lignes. Une citation.

Marot (Léon-Camille), lieutenant :

Brillant officier, qui a su communiquer à ses hommes sa foi dans la victoire et sa bravoure au feu. Au cours de rudes combats, livrés en rase campagne à un ennemi très supérieur en nombre, a confirmé de magnifiques qualités militaires, a fait, comme volontaire, plusieurs reconnaissances qu'il a conduites avec énergie et intelligence. Au cours de l'une d'elles, dans un bois tenu par l'ennemi, a mis de sa main hors de combat un Allemand, a continué sa mission et a rapporté d'utiles renseignements. Par la suite, a combattu à la tête de ses sapeurs pionniers et bombardiers, a lutté avec ardeur et énergie, donnant de magnifiques exemples de ténacité en n'exécutant l'ordre de se replier qu'après avoir épuisé toutes ses munitions. Trois blessures, trois citations.

Laurent (Aimé-Jacques), lieutenant :

Officier d'une énergie et d'une bravoure exceptionnelle ; commandant une compagnie pendant de récents combats, s'est dépensé sans compter pour remplir la mission qui lui était confiée, combattant pied à pied et faisant passer dans l'âme de sa troupe sa farouche résolution de contenir à tout prix un ennemi supérieur en nombre. Menacé sur sa ligne par les Allemands qui tentaient de lui couper sa retraite, les a bousculés par une brillante charge à la baïonnette et a pu continuer sa mission. En dernier lieu, isolé du reste de son bataillon par la construction d'un pont, a réussi à rejoindre avec sa troupe son commandant de bataillon malgré les plus grandes difficultés. Une blessure, trois citations.

Moreau (Gabriel), soldat (réserve) :

S'est brillamment comporté au cours de rudes combats, infligeant avec son équipe, malgré de grandes difficultés, de lourdes pertes à l'ennemi et lui interdisant toute progression sur le front qu'il défendait. A été grièvement blessé, le lendemain, en faisant son devoir. Amputé de la cuisse droite.

QUELQUES FAITS D'ARMES INDIVIDUELS REMARQUABLES

11 octobre 1916

Pendant notre attaque de la Somme, le sergent Francès, sergent mitrailleur, ses chefs de pièce et ses servants étant hors de combat, a pris lui-même la place du tireur et continué le feu jusqu'à la dernière extrémité. Entouré par l'ennemi qui avait pénétré dans la tranchée, et quoique grièvement blessé, il a combattu à la grenade autour de la pièce qu'il a défendue seul jusqu'à l'arrivée de la contre-attaque qui l'a dégagé. Il avait déjà été décoré de la Médaille militaire pour action d'éclat en mars 1916 et deux fois blessé. Francès a été décoré de la Légion d'honneur pour ce beau fait d'armes.

2 juin 1918

Au moment de la grande offensive de mai 1918, sur l'Aisne, les éléments avancés, poursuivant leur marche rapide sur Paris, viennent se heurter au 33^e colonial, rappelé en toute hâte de la région de Void pour faire face à l'ennemi. Le régiment, débarqué à Château-Thierry, l'arrête net devant la ville, mais ne peut empêcher qu'il conserve, dans la ville même,

une tête de pont qu'il dispute avec acharnement aux Allemands. Le 3^e bataillon, engagé depuis le 30 mai, a subi des pertes cruelles, mais se maintient au nord de la ville avec des éléments du 53^e R.I.C. Le 2 juin, le pont sur la Marne, qui constituait son seul chemin de retraite, saute. Il faut néanmoins renseigner le commandement sur la situation du nord de la Marne. Le soldat Legras, du 3^e bataillon, s'offre pour traverser la rivière à la nage sous le feu croisé des mitrailleuses allemandes. Le précieux papier entre ses dents, il réussit dans sa mission, aborde la rive sud et se présente, nu, au colonel Ibos, qui lui promet la Médaille militaire en le félicitant chaudement. « Il doit y avoir une réponse, mon colonel, je l'attends pour rejoindre les camarades. » Emportant la réponse, il repasse une seconde fois la Marne et rejoint son bataillon qui, dans la nuit, réussit à repasser la rivière.

31 mai 1918

Au moment où le 33^e R.I.C., accablé par des forces allemandes terriblement disproportionnées, tourné à droite et à gauche par les Allemands qui occupent déjà les faubourgs Est et Ouest de Château-Thierry, se replie sur la ville en disputant le terrain pied à pied, l'adjudant Daguin commande une section de mitrailleuses qui a déjà fait un mal énorme à l'ennemi. La première pièce et ses servants sont démontés, tout le personnel de la seconde est blessé, sert la pièce qui reste, tirant sans arrêt avec un sang-froid magnifique jusqu'à ce que l'ennemi soit à vingt mètres de lui, et ne se replie, emportant sa pièce, que lorsqu'il en a reçu l'ordre formel. Il est décoré de la Médaille militaire.

IV

HISTORIQUE DU CORPS

Le 33^e Régiment d'Infanterie Coloniale, régiment de réserve du 3^e régiment d'infanterie coloniale, s'est constitué à deux bataillons et une compagnie hors rang à Rochefort-sur-Mer, le 2 août 1914, sous le commandement du colonel Doudoux.

Le 6 août, il quitte Rochefort en deux détachements :

Premier détachement (P.E.M., C.H.R., 1^{er} bataillon, formé des 13^e, 14^e, 15^e, 16^e compagnies) à destination de Lorient ;

Deuxième détachement (2^e bataillon, formé des 17^e, 18^e, 19^e, 20^e compagnies) à destination de Saint-Renan, près de Brest.

Le 1^{er} bataillon est commandé par le chef de bataillon Ferry ; le 2^e bataillon, par le chef de bataillon Cluzeau.

Le régiment, parti de Saint-Renan le 16 octobre et de Lorient le 17 octobre est concentré en entier, le 20 octobre, à Valmy, où il va occuper immédiatement les tranchées de Virginy.

Du 20 octobre 1914 à la fin de janvier 1915, il tient les secteurs de Virginy, Minaucourt et Massiges, où il prend une part brillante aux affaires de Minaucourt (11 novembre 1914), Minaucourt, tranchée du Calvaire (20 décembre 1914), Massiges, Col des Abeilles et Médius (28 décembre 1914).

Le lieutenant-colonel Koch prend, le 8 janvier 1915, le commandement du régiment, en remplacement du lieutenant-colonel Doudoux, évacué pour maladie.

Parti, le 28 janvier 1915, pour l'Argonne, le 33^e colonial occupe les secteurs de la Chalade et de Bolante jusqu'au 3 avril 1915, date à laquelle il est relevé et va cantonner à Courtemont.

Presque constamment aux tranchées pendant cette période, le régiment, au cours d'une existence continuelle de travail et de combat, subit de sérieuses pertes, notamment aux attaques de la Tour-Pointue (16 février 1915), du bois de Bolante (9 mars 1915), de la Haute-Chevauchée (14 et 15 mars).

Il a en particulier, à déplorer la mort du chef de bataillon Ferry et du capitaine Fragelier, tous deux tués sur le plateau de Bolante.

Le commandement du 1^{er} bataillon passe, le 4 mars, au chef de bataillon Fontaine, et celui du 2^e bataillon au chef de bataillon Milot, le 23 février.

Du 4 avril au 14 juin 1915, le régiment occupe les tranchées de Virginy et de Massiges.

Le 21 avril 1915, une compagnie de mitrailleuses à trois sections est constituée au régiment.

Le 14 juin 1915, se concentre à Bussy-le-Château un troisième bataillon, affecté au 33^e colonial, sous les ordres du chef de bataillon Ducarre. Ce bataillon est formé des 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e, compagnies du 1^{er} mixte de marche du 1^{er} colonial, qui deviennent les 21^e, 22^e, 23^e, 24^e compagnies du 33^e colonial.

Les deux premiers bataillons, la C.H.R. et la compagnie de mitrailleuses rallient à la même époque Bussy-le-Château et Saint-Rémy-sur-Bussy, points rapprochés sur lesquels le régiment se trouve réuni.

Le 24 juin 1915, le chef de bataillon Ducarre est remplacé par le chef de bataillon Foufé.

Du 15 au 21 juin 1915, le régiment reste stationné à Bussy-le-Château et Saint-Rémy.

Du 22 au 30 juin 1915, il prend les tranchées de Beauséjour et de Perthes-les-Hurlus.

Du 30 juin au 28 août 1915, il cantonne à Somme-Tourbe, environs de Suippes et de Souain, et participe à l'exécution de travaux d'organisation défensive. La compagnie de mitrailleuses, successivement en bivouac à Mont-Fanet, en cantonnement à Vadenay, puis à Dompierre, est employée à la coupe de bois, du 22 juillet au 28 août 1915.

En septembre 1915, le régiment est employé activement aux travaux de préparation de l'offensive de Champagne et à l'occupation du secteur de Souain.

Il collabore avec entrain à l'avancée progressive de nos lignes vers les positions allemandes. Chaque soir, les compagnies viennent travailler sur le terrain de la future bataille. Toutes les nuits, les hommes peuvent voir, au milieu d'eux, la haute silhouette de l'énergique général Marchand et celle de leur chef de corps, le lieutenant-colonel Koch, officier supérieur infatigable et aimé de tous, auquel le Général de division tient beaucoup.

A une abnégation héroïque, à la haute conception qu'il a de ses devoirs militaires, le lieutenant-colonel Koch joint une affabilité faite de bonhomie et de simplicité. Vivant avec sa troupe, lui parlant sans cesse, il a su sans peine gagner l'inébranlable confiance et l'affection des officiers et de la troupe. Il leur a communiqué sa foi patriotique et son esprit de sacrifice, tous sont fiers de combattre avec un tel chef.

Le 25 septembre, jour fixé pour l'attaque, le 33^e R.I.C. est régiment de gauche et de première ligne de la division Marchand.

A 9 h. 15, l'heure de partir est arrivée. Le régiment s'élance dans la plaine crayeuse, sous le tir de l'ennemi. Canons et mitrailleuses font rage.

Le 1^{er} bataillon, en deux vagues, s'élance, face à l'Ouest, sur l'ouvrage de Magdebourg, situé près de la route de Souain à Somme-Py, et l'enlève avec le 5^e colonial, qui a attaqué par le Sud.

Le 3^e bataillon, première vague, et le 2^e bataillon, en deuxième vague, marchant face au Nord, enlèvent en un instant l'ouvrage de Wagram.

Prévenu depuis longtemps, l'ennemi a organisé fortement son réseau de tranchées entre Souain et Somme-Py, mais en pure perte. Surpris par l'impétuosité de notre attaque, il lâche pied. Les bataillons, continuant rapidement leur progression, enlèvent toutes les lignes ennemies jusqu'à la ferme Navarin.

D'un seul élan, le régiment a atteint ses objectifs. En tombant mortellement frappé pendant l'assaut, le grand soldat qu'était le lieutenant-colonel Koch peut emporter dans la tombe la certitude du succès.

Après lui, tombent, grièvement blessés, le général Marchand, les commandants Milot et Foufé.

Le régiment, alors commandé par le capitaine Edon, organise le terrain conquis. Malgré la fatigue, les pertes en hommes et en cadres, la troupe réussit à se maintenir sur place. Elle résiste aux contre-attaques désespérées de l'ennemi. Les réserves fraîches allemandes, appuyées par une artillerie formidable, n'ont pas la résistance du vaillant 33^e.

Le régiment peut être fier d'avoir tenu une place glorieuse dans cette bataille, qui fut notre premier grand succès depuis la Marne.

Il a progressé de près de 4 kilomètres au nord de Souain et capturé 800 prisonniers, dont un officier supérieur. Le succès a été chèrement acheté. Avec tous les officiers supérieurs, sont tombés 22 officiers subalternes et 1.012 hommes de troupes, sur un effectif de 47 officiers et 2.200 hommes.

La brillante conduite du régiment dans cette affaire lui a valu une citation à l'ordre de l'armée. (Voir paragraphe I.)

Le régiment se maintient bravement dans ses positions jusqu'au 29 septembre, date où il est relevé et mis en bivouac, du 29 septembre au 2 octobre 1915, entre Suippes et Souain.

Les mutations importantes suivantes se produisent dans les cadres supérieurs du corps :

Le 6 octobre 1915, le lieutenant-colonel Bourquin remplace le lieutenant-colonel Koch, tué à l'ennemi dans le commandement du régiment.

Le chef de bataillon Edel, remplace, dans le commandement du 1^{er} bataillon, le chef de bataillon Fontaine, tué.

Le chef de bataillon Huard, remplace, le 6 octobre, le chef de bataillon Foufé, évacué blessé, dans le commandement du 3^e bataillon.

Le 22 décembre 1915, le commandant Milot, évacué blessé, le 25 septembre, sera remplacé par le chef de bataillon Lefèvre, dans le commandement du 2^e bataillon.

Les 2 et 3 octobre 1915, le régiment part pour Liancourt (Oise) et environs (Rantigny, Gauffry). Il séjourne dans cette région jusqu'au 15 octobre 1915.

Du 16 octobre au 25 décembre 1915, il cantonne aux environs d'Estrées-Saint-Denis (Arsy, Moyvillers, Bailleul-le-Sec).

Le 25 décembre 1915, il est mis en route par voie de terre et de fer, et, les 31 décembre 1915 et 1^{er} janvier 1916, il s'installe en cantonnement auprès de Noyelles-sur-mer (Somme), à Sailly-le-Sec, Flibeaucourt et Le Titre.

Une deuxième compagnie de mitrailleuses (compagnie de brigade) est formée, le 1^{er} novembre 1915, à Arsy, d'où elle rejoint, du 25 au 31 décembre, Le Titre avec les autres unités.

Le 1^{er} février 1916, sera créée une 3^e compagnie de mitrailleuses ; le 15 juin 1916, une 4^e compagnie de mitrailleuses, dissoute le 26 octobre 1916.

Du 17 au 20 janvier 1916, le régiment quitte ses cantonnements de Noyelles et se rend à Ravenel et Le Plessis-Saint-Just, où il reste en station, du 20 janvier au 11 février.

Le 8 février 1916, le 33^e est dirigé sur la région comprise entre Montdidier et Roye.

Il prend ses cantonnements à Lignières, Etefay, Faverolles, Fescamps, La Boissière, Marquivillier et Grivillers, pour aller occuper les carrières de La Boissière et les tranchées de Dancourt, Armancourt et Popincourt, puis celles de Tilloloy et de la Courtine.

Les points de repos étaient : Le Moncel, Ayencourt, Piennes, Assainvilliers, Onvillers, Rollot-Bus (Somme), Dompont, Boulogne-la-Grasse, Conchy-les-Pots (Oise).

Le régiment quitte ce secteur pour des cantonnements de repos à l'arrière, avec des changements de secteur.

Le mouvement a lieu en deux échelons :

1° Les 16^e, 20^e, 24^e compagnies (compagnies de dépôt de bataillon) partent, le 10 juillet, et ont successivement les cantonnements suivants : Camp de Remaugies, Conchy-les-Pots, Ployon, Quincampoix, camp de Wiencourt (28 septembre) ;

2° Le reste du régiment part du 7 au 14 août et stationne successivement au camp de Remaugies, Abbémont, Welles, Pérennes, Bus, Le Cordonnois, Ignaucourt, camp de Cayeux, Bayonvillers, Wiencourt et Chuignolles (27-28 septembre).

Le chef de bataillon Seguineau remplace, le 9 mai 1916, au 3^e bataillon, le commandant Huard.

Du 27 septembre au 18 octobre 1916, le régiment prend en première ligne les tranchées de Belloy-en-Santerre et de Barleux. Dans cette région, le régiment tout entier fait montre de splendides qualités d'endurance et de valeur.

L'artillerie allemande fait rage, l'ennemi se cramponne désespérément sur les lignes où il a été obligé de se retirer après sa défaite de juillet. Le tir d'artillerie lourde qui, sans arrêt, bat nos tranchées, oblige les hommes à un travail fort dur et héroïque. Il faut d'abord entretenir dans un sol mouvant et sous des pluies diluviennes un système de tranchées sans cesse bouleversé par les obus et les torpilles.

C'est dans ces conditions que le 33^e prend part aux attaques du 12 au 18 octobre 1916.

Pendant ces opérations, s'engage une lutte corps à corps, pied à pied, sans merci, comme on en a eu peu pendant cette guerre, pourtant fertile en dures affaires.

L'ennemi ne cède que pour réagir. A chaque pouce de terrain gagné, il faut s'organiser pour s'abriter contre un bombardement d'une violence sans précédent et pour résister à la contre-attaque toujours imminente. On ne peut songer à prendre le moindre repos. Les six jours de ce combat local et pourtant gigantesque, sont des journées de lutte incessante. Toujours il faut combattre. On attaque et on avance, ou bien on subit la contre-attaque et on ne cède rien.

Le 1^{er} bataillon, commandé par le chef de bataillon Edel, enlève d'un seul bond, le 14 octobre, une première ligne de tranchées ennemies ; le 16 octobre, il s'empare brillamment d'une deuxième ligne de tranchées fortement organisée, à contre pente. Ce bataillon a eu l'honneur d'une citation à l'ordre de l'armée pour sa brillante conduite. (Voir paragraphe II.)

Mais le régiment tout entier, pendant cette période, avait été engagé, avait combattu, avait vaincu.

Il subit, du reste, au cours de ces affaires, des pertes importantes, dont celle du chef de bataillon Seguineau, tué, le 18 octobre, au moment où il dirigeait une brillante contre-attaque sur la ligne ennemie, à la tranchée des Annamites.

Le régiment avait subi des mutations modifiant ainsi ses cadres :

Chefs de corps : Lieutenant-colonel Cahen, qui avait succédé, le 1^{er} mai 1916, au lieutenant-colonel Maroix.

Adjoint au chef de corps : Chef de bataillon, puis lieutenant-colonel Bénézech.

1^{er} bataillon : Chef de bataillon Darnault, remplaçant, le 13 novembre 1916, le chef de bataillon Edel.

2^e bataillon : Chef de bataillon Cames, remplaçant, le 5 mai, le commandant Lefèvre, évacué malade.

3^e bataillon : Chef de bataillon Galland (26 octobre 1916), puis chef de bataillon Edon (2 décembre 1916).

Du 18 octobre 1916 au 4 janvier 1917, le régiment occupe successivement :

1^o C.H.R. : Du 18 octobre au 16 décembre 1916, Bayonvilliers ; du 17 au 19 décembre, le camp du Télégraphe, au sud de Becquincourt ; du 18 au 21 décembre, Chuignolles ; du 25 décembre 1916 au 4 janvier 1917, Tréviillers (Oise) ;

2^o Les trois compagnies du dépôt (16^e, 20^e, 24^e) : Du 28 septembre au 20 novembre 1916, Wiencourt ; du 22 novembre au 24 décembre, Lawarde-Mauger (Somme) ; du 25 décembre 1916 au 4 janvier 1917, Lihus (Oise) ;

3^o Les 1^{er} et 2^e bataillons, du 26 octobre au 10 novembre, cantonnent au camp de Wiencourt ; du 10 au 20 novembre, ils sont à Chuignolles-Dompierre, tranchées d'Assevilliers et de Belloy ; du 18 novembre au 15 décembre, à Domeliers, Le Croq, Gouy, puis Bonneuil-les-Eaux (Oise), où tout le régiment est rassemblé et est mis à l'instruction. Du 16 au 25 décembre, il est dans la région de Fontaine-les-Cappy, Becquincourt, Dompierre, Assevilliers et Belloy-en-Santerre (aux tranchées ou occupé à des travaux de défense).

Du 16 au 25 décembre 1916, le régiment occupe Prévillers, Lihus, Rothois et Haute-Fontaine (Oise).

Le 4 janvier 1917, le régiment fait mouvement par voie de terre et se dirige, avec ses trains au complet, vers le Sud-Est (groupe 33 du D.D. compris). Il cantonne, le 4, aux environs de Juvignies-Cambronne ; les 7 et 8, à Raray et Rhuys ; le 9, à Rouville et Duvy ; le 10, à Marolles et Autheuil ; du 11 au 14, à La Ferté-Milon et environs.

Le 15 janvier 1917, le régiment reprend son mouvement vers l'Est, et cantonne aux environs de Bézu-Saint-Germain ; le 16, à Courmont et Champvoisy ; les 17 et 18, à Arcis-le-Ponsart, Crugny, Courville.

Le 19 janvier, le régiment s'installe à Cohan et Coulonges, où il participe avec les 52^e et 53^e colonial, à des manœuvres d'ensemble, préparations à l'offensive de printemps projetée. Les régiments y sont soumis à un très vif entraînement jusqu'au 6 février 1917.

Le 7 février 1917, le 33^e colonial est enlevé en camions-auto et transporté à Blanzylles-Fismes. Il continue par voie de terre et, dans la soirée, relève le 2^e colonial, qui occupait le sous-secteur de Vassogne (Aisne). Le régiment reste en secteur jusqu'au 9 mars. P.C. du Colonel au Village-Nègre. Du 9 mars au 10 avril, les bataillons du régiment travaillent à tour de rôle à l'exécution de travaux d'organisation offensive du secteur de la division (parallèles de départ, boyaux d'accès ou d'évacuation).

Du 10 avril au 14 avril 1917, les 1^{er} et 3^e bataillons sont en réserve aux Creutes-de-Champagne et de la Somme pour faire des travaux en ligne ; le 2^e bataillon tient les tranchées au voisinage d'Oulches, où il subit des pertes sensibles, en raison du feu très violent de l'artillerie ennemie.

Le 14 avril, le 2^e bataillon (Cames) occupe les tranchées nord-ouest du Village-Nègre ; à droite, le 1^{er} bataillon (Darnault) occupe les tranchées précédemment tenues par le bataillon Cames, auprès d'Oulches.

Le 15 au soir, le 3^e bataillon (Edon) se place en deuxième ligne, sur les pentes nord-ouest du secteur de la Vallée-Foulon, au centre, tenu en première ligne par le 6^e bataillon sénégalais. Il avait derrière lui le 43^e bataillon sénégalais.

Le 16 avril 1917, à 6 heures du matin (jour J., heure H.), le 33^e régiment d'infanterie coloniale était disposé dans les lignes conformément aux ordres donnés par le colonel Quérette, qui commandait le groupement (33^e R.I.C., 6^e, 43^e, 48^e bataillons sénégalais, une batterie de 65).

Il s'agissait d'enlever l'éperon d'Hurtebize, formidablement défendu et dont les terrains et le sous-sol, admirablement organisés, recelaient des nids de mitrailleuses ne se dévoilant qu'au moment favorable.

A 6 heures, le bataillon Darnault, suivi du centre de renseignements, et le bataillon Cames s'élancent à l'assaut de la première position allemande, sous le feu violent des batteries et des mitrailleuses ennemies.

Bataillon Darnault. — Le lieutenant-colonel Cahen est tué presque immédiatement ; son capitaine-adjoint, capitaine Gilles, tombe à ses côtés. Le lieutenant-colonel Bénézech prend le commandement, et, avec le 1^{er} bataillon, s'empare de la ferme d'Hurtebize, faisant un grand nombre de prisonniers.

Le bataillon, auquel viennent se joindre quelques éléments du 6^e bataillon sénégalais et du 127^e d'infanterie, qui attaque à droite, descend les pentes nord d'Hurtebize et pénètre dans la vallée de l'Ailette.

L'ennemi ne résiste pas longtemps à cette poussée, mais les difficultés du terrain, rendues plus grandes par les réseaux de fil de fer tendus par les Allemands, achèvent la dissociation des unités que l'assaut de la première position allemande a déjà commencé.

De 8 heures à 8 heures et demie, les éléments qui sont descendus dans la vallée de l'Ailette viennent se grouper finalement à l'est du mamelon 147-4, lisière de la grande clairière qui s'étend de ce point, où un nid de mitrailleuses s'est révélé, à Vauclerc.

Le commandant du régiment s'offre de rétablir la liaison avec le commandant du groupement et les éléments qui doivent opérer à droite et à gauche du bataillon Darnault. Le contact ne peut être repris, les unités voisines n'ayant pu progresser. Les débris du bataillon Darnault constituent ainsi une pointe très avancée dans les lignes allemandes.

Jusqu'à 15 h. 30, on se maintient sur la position conquise, soumise depuis 9 h. 30 à un bombardement de pièces de gros calibre et tenue sous le feu des mitrailleuses.

Pendant ce temps, des mitrailleurs et des mitrailleuses ennemies, établies sur la cote 160 et dans le bois 2, conjuguent leur tir, coupant presque toutes les communications avec l'arrière.

Les renforts demandés n'arrivent pas. Le Chef de corps ne s'oppose plus au repli du bataillon Darnault, et lui-même se dirige vers la crête d'Hurtebize, avec le reste de son centre de renseignements.

Il y parvient, vers 17 heures, et prend le commandement du groupement, le colonel Quérette, blessé, ayant été fait prisonnier.

Ce bataillon avait fait preuve du plus grand entrain et d'une admirable ténacité. Il avait subi des pertes sensibles. Le capitaine Dauce, commandant la C.M. I, tombé grièvement blessé, était mort de ses blessures sur le champ de bataille. L'adjudant-major, capitaine David, déjà blessé à Douaumont, atteint de deux blessures au début de l'action, et ayant refusé de se faire évacuer, tombait à son tour mortellement blessé. Le capitaine Lefèvre, les sous-lieutenants Arrivé et Accenaro étaient également tombés avec un grand nombre de sous-officiers et soldats.

Bataillon Cames. — Le bataillon Cames part, à 6 heures, à l'assaut des tranchées allemandes, sous le feu ininterrompu des mitrailleuses ennemies. Il conquiert rapidement le saillant de Cabourg, les tranchées de Courtine et d'Iéna. Poussant plus loin, il s'empare de la tranchée d'Ems, où il fait des prisonniers. Continuant leur marche, les unités arrivent à la cote 173, sur le rebord du plateau de l'Ailette. Les pertes deviennent alors extrêmement sensibles, surtout en cadres. Le commandant Cames, blessé deux fois, la tête environnée de bandages sanglants et ne voulant pas se faire évacuer, se prodigue en terrain libre, sans souci des feux violents de mitrailleuses. La mâle attitude de ce chef héroïque et aimé soulève l'enthousiasme et l'admiration de tous.

Le bataillon est en liaison, à gauche, avec le 53^e R.I.C.

A droite, la liaison avec le 6^e sénégalais, resté au sud du monument, n'existe plus.

Dépourvus de munitions, en danger d'être tournés, les débris du bataillon se replient sur la tranchée d'Ems, qui est organisée, ainsi que les trous d'obus avoisinants.

Le commandant Cames, dans la soirée, est remplacé par le capitaine Fromenty, adjudant-major, également blessé.

Le capitaine Gros Lambert et le sous-lieutenant de Laroque ont été tués, presque tous les officiers blessés, les pertes en hommes et en cadres sont lourdes.

Bataillon Edon. — Dès sa sortie de nos lignes, le bataillon Edon est arrêté par le feu violent des mitrailleuses allemandes en position dans la courtine d'Iéna et au point dit « Trou d'Enfer ».

Dans la soirée, ce bataillon reprend le mouvement en avant et pousse des patrouilles jusque dans les bois de l'Ailette et aux abords de Vauclerc.

A la nuit, le front de bataille est formé par la tranchée d'Ems (bataillon Cames), tranchée du monument (bataillon Paulet), une tranchée nouvelle au nord d'Hurtebize et la lisière du bois (bataillon Edon), puis la tranchée de l'Abri (bataillon Maury, 48^e sénégalais).

Le bataillon Darnault est en réserve aux environs du P.C. du commandant (tranchée des Friches).

Pendant la nuit, l'ennemi ne tente aucune réaction.

Journée du 17 avril 1917. — En exécution des ordres du commandant du groupement, qui décide à tout prix de défendre la position enlevée par le 33^e, le bataillon Cames s'offre d'établir la liaison avec le bataillon Edon, qui occupe le point d'appui d'Hurtebize. Le bataillon Paulet passe en soutien du bataillon Edon. Jusqu'à 15 heures environ, la situation est sans changement.

Le temps est humide et froid. Le terrain, détrempé par la pluie mêlée de neige qui n'a cessé de tomber toute la nuit, est extrêmement difficile. Les Européens tiennent encore, mais les Sénégalais, davantage affectés par la rigueur de la température, ne peuvent plus donner d'effort utile.

Vers 15 h. 30, les Allemands, venant par les pentes du plateau de l'Ailette (cote 173 et plus à l'Est), se lancent très en force sur la tranchée d'Ems et la courtine du monument.

Une lutte corps à corps s'engage au cours de laquelle le capitaine Dubant, commandant du 3^e bataillon (le capitaine Fromenty avait été évacué à midi pour sa blessure du 16), est tué bravement, le fusil à la main, dans la tranchée d'Ems.

Ce bataillon, qui tient victorieusement tête aux Allemands, est commandé maintenant par le brave sous-lieutenant Ravard. Les autres compagnies sont commandées par des sous-lieutenants. L'une, la 19^e, par un sergent.

Le lieutenant-colonel Bénézech a sous les yeux le terrain du combat. Il prend immédiatement la décision de faire préparer par l'artillerie la manœuvre de contre-attaque qu'il projette. Il demande, en conséquence, qu'un tir de bombardement soit exécuté sur la crête de part et d'autre du monument d'Hurtebize.

Il donne l'ordre au bataillon Edon de contre-attaquer l'ennemi de l'Est à l'Ouest, dans la direction du monument d'Hurtebize.

En même temps, les troupes qui ont cédé le terrain remonteront les pentes et tous les éléments disponibles du poste de commandement appuieront la manœuvre de contre-attaque en marchant droit sur le monument.

La manœuvre, exécutée avec la plus grande énergie par nos troupes malgré leurs fatigues, les difficultés du terrain, les rafales de mitrailleuses en position au monument, réussit parfaitement. De nombreux ennemis sont tués ou faits prisonniers.

Malheureusement, notre artillerie, qui continue à tirer sur le monument, contraint nos troupes à se replier et la ligne française forme finalement un demi-cercle autour de ce point.

Ultérieurement, l'ennemi fait de nouvelles tentatives qui échouent sous nos feux et nos contre-attaques à la grenade.

Le 2^e bataillon a fait, de jour aussi, de fortes pertes. Il en est de même du 3^e bataillon Edon, dont l'adjudant-major Clerc est mortellement blessé.

18 avril 1917. — Le 18 avril, la position occupée par le groupement est violemment bombardée par l'artillerie ennemie.

Le bataillon Darnault s'établit à gauche du bataillon Edon, afin de faciliter la liaison avec le bataillon Cames.

Dans la nuit du 18 au 19, le 4^e zouaves relève les différents éléments du groupement établis sur le plateau d'Hurtebize.

L'activité de l'artillerie ennemie et le mauvais temps rendent difficile cette relève.

Au cours de ces trois journées, le régiment, qui avait fait preuve des plus magnifiques qualités d'endurance, d'entrain et de ténacité, avait éprouvé de lourdes pertes qui attestaient son esprit de sacrifice.

Du 19 au 21 avril 1917, le régiment cantonne ou bivouaque dans la région Grand-Rozoy-Bellevue, puis Blanzey-les-Fismes.

Le 22 avril, le 33^e est pris en auto et va cantonner à Etoges-Fèrebrianges, où il séjourne jusqu'au 27.

Le 24 avril, le capitaine Ferville prend le commandement du 2^e bataillon.

Du 28 avril au 7 mai 1917, le régiment cantonne à Semoine-Lhuitre-Grandville.

Le 8 mai, il est transporté par voie ferrée à Bayon (Meurthe-et-Moselle) et cantonne à Ferrières-Tonnoy, où il reste jusqu'au 23 mai.

Le 20 mai, les cadres supérieurs du régiment sont les suivants : chef de corps, lieutenant-colonel Bénézech ; adjoint, chef de bataillon Milot ; 1^{er} bataillon, chef de bataillon Darnault ; 2^e bataillon, chef de bataillon Edon.

71^e bataillon sénégalais, rattaché au régiment (commandant Marquis).

Le 24 mai, le régiment est embarqué en auto pour aller occuper le sous-secteur gauche d'Ogéville. Il restera jusqu'au 27 août dans la région Badonviller, Azerailles, Ogéville, Herbéville, Vaxainville, Saint-Martin, Notre-Dame-de-Lorette, Mignéville, Vannequelle, Pexonne, Vacqueville, etc., ainsi que dans les tranchées et en première ligne dans cette région.

Le 20 août 1917, une attaque allemande au P.R. 7 dans nos lignes, entreprise sous le couvert d'un bombardement intense et prolongé, est repoussée. Le sous-lieutenant Queignec, à la tête du groupe franc, a la plus large part à ce succès. (Voir la citation du paragraphe II.)

Le 26 août 1917, le régiment est relevé en ligne par un bataillon du 90^e et un bataillon du 290^e R.I.

Le 27 août, le régiment est cantonné à Mesnil-Sainte-Barbe-Nonencourt-Baccarat.

Le 28 août, il est cantonné à Essey-la-Côte-Giriviller et environs.

Le 29 août, à Lorey-Saint-Mard et écarts.

Il reste dans ses cantonnements jusqu'au 17 septembre. Pendant cette période, le régiment est remis à l'instruction.

Le 17 septembre 1917, le 33^e colonial est embarqué en gare de Bayon et, après débarquement à Longueville, vient cantonner à Loissey-Ressen, Salmagne. Il y séjourne jusqu'au 19.

Le 20 septembre, le régiment, transporté en autos, bivouaque aux environs de Verdun (casernes Marceau, Ravins des Vignes et de la Valteline).

C'est l'entrée dans « l'enfer de Verdun ». Le régiment était, comme toute la 10^e division coloniale, destiné à souffrir cruellement du feu formidable de l'artillerie ennemie, particulièrement de l'intoxication par obus à gaz, du ravitaillement précaire et des

intempéries. Là, nos soldats ont fait preuve d'un tel courage, d'une telle abnégation, qu'ils ont soulevé l'admiration de leurs chefs et dépassé toute espérance.

Tous les jours, de nombreux hommes sont tués, blessés, intoxiqués. Mais ce qui ne paraît pas et ce qu'on doit dire, c'est leurs multiples souffrances, toujours inférieures à leur énergie.

Dans la nuit du 21 au 22 septembre, le régiment va occuper : E.M., Carrières de la Goulette ; 1^{er} bataillon, deuxième position ; 3^e bataillon, ravin de la Coulevre.

Dans la nuit du 22 au 23 septembre, le régiment est en secteur devant Beaumont et vient occuper les premières et deuxième positions (2^e bataillon au quartier Sortelle).

Le 24 septembre 1917, après une préparation d'artillerie violente, les Allemands attaquent, avec trois compagnies environ, la compagnie de gauche du 2^e bataillon et le bataillon Fromenty, du 52^e colonial, à gauche.

Le 25 septembre, le régiment occupe complètement le sous-secteur de la Platelle, au sud-est de Beaumont, 1^{er} bataillon à droite (quartier Neuville), 2^e bataillon à gauche (quartier de la Sortelle), 3^e bataillon en soutien (quartier Prophète).

Les journées du 24 septembre et suivantes sont marquées par un violent bombardement de l'ennemi sur nos lignes et par un emploi, en quantité extraordinaire, d'obus à gaz sur les ravins, en particulier le ravin d'Heurias, où sont les cuisines. Des tirs de harcèlement nombreux sont exécutés par l'ennemi sur l'arrière, les pistes et les boyaux.

Dans la nuit du 30 septembre au 1^{er} octobre, le 3^e bataillon relève le 2^e bataillon dans le quartier Sortelle.

Le 20 octobre 1917, au cours d'un très violent bombardement par obus de tous calibres, une attaque d'infanterie allemande a lieu à 3 h. 30 sur la 23^e compagnie et une partie de la 21^e compagnie (quartier Sortelle). Un deuxième coup de main est tenté sur la 21^e compagnie.

Ces deux attaques sont vigoureusement repoussées.

Dans la nuit du 6 au 7 octobre, le 2^e bataillon de soutien relève le 1^{er} bataillon dans le quartier Neuville.

Le 7 octobre 1917, le 71^e bataillon sénégalais, retiré à l'arrière du front, cesse d'être rattaché au régiment.

Le 12 octobre 1917, le régiment, relevé en secteur, occupe les abris de Louvemont-Haudremont-Ravin-des-Vignes.

De nombreux hommes y sont intoxiqués par le tir à obus à gaz qui continue sur nos deuxième lignes et nos arrières.

Le 17 octobre 1917, le 1^{er} bataillon, renforcé du bataillon Goëtzmann, du 52^e colonial, relève le bataillon Lagrange, du 53^e colonial, dans le quartier Nasseau.

Le 18 octobre, le 2^e bataillon relève le bataillon Cauvin, du 53^e, dans le quartier Lapeyrère.

Le lieutenant-colonel Bénézech prend le commandement du sous-secteur Bagatelle.

Du 18 au 26 octobre, les lignes occupées par le régiment subissent le contre-coup des attaques répétées, dirigées par les Allemands, à gauche vers la cote 344, à droite sur le bois le Chaume. La troupe, malgré un marmitage journalier, des intoxications et des pertes nombreuses, qui ne laissent en moyenne que cinquante hommes par compagnie, fait preuve d'une endurance remarquable et d'un moral élevé.

A partir du 26 octobre, le 33^e colonial est relevé par le 408^e R.I. Le 28 octobre, la relève est terminée.

Les 27, 28 et 29 octobre 1917, les bataillons font mouvement en auto et viennent occuper : E.M., compagnie H.R. ; 1^{er} bataillon, Dom-Martin (Haute-Marne) ; 2^e bataillon, Doulevant-le-Château ; 3^e bataillon, Courcelles.

Du 29 octobre au 13 novembre, le régiment reste dans cette région, répare ses fatigues, reçoit des renforts et fait de l'instruction.

Le 13 novembre 1917, la 10^e D.I.C. est mise à la disposition du 17^e C.A. pour relever la 33^e D.I. dans le secteur de Commercy. Cette relève se fait par transport en auto pour les éléments non montés ; par route, en deux étapes, par les éléments montés.

Le 14 au soir, le régiment est réparti dans la zone Euville, Gironville, Broussey.

Le 16, le régiment est ainsi disposé : le Lieutenant-Colonel, sous-secteur des Etangs à Gironville ; le 1^{er} bataillon, au quartier Broussey ; le 3^e bataillon, au quartier Brichaussard ; le 2^e bataillon, à Euville.

Dans la nuit du 15 au 16 décembre 1917, le 2^e bataillon du 33^e relève au C.R. Frontil, le 1^{er} bataillon du 53^e R.I.C. ; le 3^e bataillon, relevé en ligne, va à Lérrouville ; le 1^{er} bataillon, relevé en ligne, va à Euville.

Le 21 décembre 1917, le 3^e bataillon relève, dans le C.R. Perrin, le 3^e bataillon du 52^e R.I.C.

Le 22 décembre, le 1^{er} bataillon relève le 2^e bataillon du 53^e R.I.C. dans le C.R. Perrin.

Le lieutenant-colonel Bénézech prend, le 23, le commandement du sous-secteur Tête-à-Vache. Le 1^{er} janvier 1918, le 1^{er} bataillon, relevé en ligne, va à Lérrouville.

Le 2 janvier, le 2^e bataillon, relevé, va à Boncourt ; le 3^e bataillon, relevé, va à Euville ; l'état-major du régiment est à Lérrouville.

Le 10 janvier 1918, le 3^e bataillon du 33^e monte en ligne dans le C.R. Brichaussard.

Le 11 janvier, le 2^e bataillon occupe le C.R. Saint-Agnan. Le 1^{er} bataillon occupe le C.R. Broussey.

Au cours d'une patrouille de nuit, le sous-lieutenant Robert, jeune officier d'une bravoure et d'un sang-froid remarquables, est électrocuté devant Louvemont, en essayant de couper lui-même, dans les lignes ennemies, un réseau électrifié.

Le 27 janvier 1918, le 3^e bataillon, relevé en ligne, va cantonner à Boncourt ; le 1^{er} bataillon, relevé, va cantonner à Jouy-sous-les-Côtes avec le 2^e bataillon, également relevé.

Le 5 février, le 1^{er} bataillon prend le C.R. Dupin.

Le 6 février, le 2^e bataillon prend le C.R. Frontil, le 3^e bataillon le C.R. Perrin.

Dans le C.R. Frontil, la troupe souffre d'un intense bombardement journalier d'obus et de minens, qui donnent à ce quartier l'aspect bien connu d'un coin de champ de bataille.

Le 15 février 1918, à 5 h. 45, l'ennemi fait un coup de main sur la tranchée de la Perrière, occupée par la compagnie de droite (17^e). le coup de main est précédé par un bombardement très violent (obus 77, 105, 150 et minens).

Le détachement d'attaque ennemi, fort d'une compagnie environ, est reçu à coups de grenades, de fusil et de mitrailleuses et est repoussé dès qu'il a atteint la première ligne de tranchées.

Le 20 février, le brave sous-lieutenant Queignec, du 1^{er} bataillon, cité antérieurement pour sa belle conduite (voir paragraphe II.), est tué dans l'ouvrage 134 du quartier Dupuis, alors qu'atteint de deux blessures il se rendait sous un violent bombardement visiter ses guetteurs.

Le 22 février, le 2^e bataillon, relevé en ligne, va cantonner à Jouy-sous-les-Côtes.

Le 3^e bataillon, relevé, cantonne à Boncourt. Le 1^{er} bataillon, également relevé, va à Lérrouville, E.M. à Lérrouville.

Pendant cette période, les unités du régiment, au repos, travaillent activement à l'organisation défensive du secteur, organisation générale sur tout le front, en prévision de la grande attaque allemande attendue.

Le 2 mars 1918, le 3^e bataillon du 33^e monte en ligne au C.R. Brichaussard.

Le 3 mars, les 4^e et 2^e bataillons occupent le C.R. Saint-Agnan, le 1^{er} bataillon prend le C.R. Broussey. Le Lieutenant-Colonel commande le sous-secteur des Etangs à compter du 4.

Le 20, le 3^e bataillon est relevé à Brichaussard et va cantonner à Jouy-sous-les-Côtes. Les autres bataillons vont cantonner à Boncourt et Léroville.

Le 21 mars au matin, se produit un fort coup de main sur le C.R. Frontil et la gauche du C.R. de Saint-Agnan. Le commandant Cames s'y trouvait encore pour passer le service à son successeur.

Au court de l'intense bombardement qui se produisit, le commandant Cames, toujours à l'endroit le plus exposé, fut mortellement blessé par des éclats d'obus. Il mourut, le lendemain, à l'ambulance de Léroville, laissant le souvenir d'un héroïque soldat et d'une haute figure militaire, l'âme de son bataillon.

Le 28 mars 1918, le 1^{er} bataillon remonte au C.R. Dupin, le 3^e bataillon au C.R. Perrin, le 2^e bataillon va en réserve à Léroville, puis à Boncourt. Dans la nuit du 5 au 6 avril, le 2^e bataillon relève le 3^e bataillon.

Le 10 avril 1918, vive agitation ennemie ; de 5 heures à 6 h. 20, se produit un très violent bombardement de tout le secteur Bolle, par obus et minens de tous calibres.

Notre tir de barrage, déclenché très rapidement, a empêché l'ennemi d'aborder nos groupes de combat. Nos éléments avancés avaient été évacués, le 9 avril, à 20 heures, par mesure de précaution, un stossstrupp de bataillon ayant été signalé la veille, débarquant à Vigneulles.

Dans la nuit du 11 au 12 avril, une attaque allemande, forte de 600 hommes environ, a lieu vers 5 heures, sur le C.R. Saint-Agnan, occupé par les Américains, et sur la droite du C.R. Frontil, occupé par le 1^{er} bataillon du 33^e.

L'ennemi occupe les emplacements du groupe de combat Camuzat Messmer (évacué sur ordre, en considération d'une attaque de stossstrupp annoncée) et attaque le G.C. Fanel. La garnison résiste, mais est obligée de se replier sur la tranchée Cshell, ses munitions étant épuisées.

Une contre-attaque, rapidement déclenchée, permet de réoccuper le G.C. Fanel et le G.C. Camuzat Messmer, où il se fortifie.

Deux contre-attaques sont lancées, mais n'arrivent pas à reprendre le G.C. Messmer.

L'ennemi pénètre dans l'ouvrage et enlève une dizaine d'hommes, nous laissant entre les mains un prisonnier du 401^e R.I.

Dans la nuit du 27 au 28 avril, à 23 h. 45, se produit un très violent bombardement par minens à gaz et obus explosifs sans action d'infanterie. Le 1^{er} bataillon éprouve, de ce fait, des pertes sensibles en évacués pour intoxication.

A la date du 3 mai, est rattaché, le 66^e bataillon de tirailleurs sénégalais.

Dans la nuit du 3 au 4 mai, le 3^e bataillon relève le 1^{er} bataillon dans le secteur Frontil.

Dans la nuit du 11 au 12 mai, le 3^e bataillon relève le 1^{er} dans le C.R. Tête-à-Vache.

Le 22 mai 1918, le 33^e R.I.C. est relevé par le 59^e R.I. La relève est terminée complètement le 23 mai.

Le 28 mai, le régiment est embarqué en chemin de fer en gare de Sorcy. Le 1^{er} bataillon est rattaché au C.I.D., le 66^e bataillon sénégalais passe au 33^e.

Le 29 mai, le 33^e R.I.C. (bataillon Marchand, bataillon Capdevielle-Fidel, 66^e B.T.S.) est rassemblé dans la région Villeneuve-sur-Bellot, Bellot-Saint-Barthélémy, à une dizaine de kilomètres au nord de la Ferté-Gaucher).

Journée du 30 mai 1918. — Le 30 mai, il est enlevé en auto-camions et transporté à Château-Thierry, E.M., 66^e B.T.S., bataillon Capdevielle ; à Mézy, bataillon Marchand, en vue de garder le pont Mézy-Chartère et de couvrir un groupe d'artillerie établi à Crézaney.

A Château-Thierry, le Commandant du régiment reçoit de la division l'ordre de marcher avec les deux bataillons de Château-Thierry sur la région d'Epied, par Brasle et

Verdilly, et de diriger le bataillon de Mézy sur la ferme de la Cause-à-Dieu, située au nord de la Marne, à environ 5 kilomètres nord-ouest de Mazy.

Le 66^e B.T.S., débarqué le 1^{er} juin à Château-Thierry, est immédiatement mis en marche sur Verdilly, avec mission de prendre pour axe de son mouvement, à partir à Verdilly, la route directe de Verdilly à Epied.

Le Lieutenant-Colonel commandant attend à Château-Thierry le bataillon Capdevielle ; dès l'arrivée de celui-ci, il oriente son chef sur la situation, lui prescrit de se porter avec son bataillon sur Verdilly, où des ordres lui seront donnés en vue de son action ultérieure. Il se porte ensuite de sa personne, en auto-camion, sur Verdilly, où il rejoint le 66^e B.T.S.

Jusqu'à Brasle, le 66^e sénégalais et le 3^e bataillon rencontrent des éléments isolés venant du front qui signalent la présence de l'ennemi à Mont-Saint-Père, dans le bois de Barbillon et sur la route d'Epied à Verdilly.

Sur le plateau au nord de Verdilly, ses éléments de tête se heurtent à l'ennemi et un combat violent s'engage, combat de durée dans lequel il s'agit de donner au bataillon Capdevielle le temps d'arriver et d'entrer en ligne.

Au moment de l'arrivée de la tête de celui-ci au hameau des Roches (500 mètres au-dessus de Verdilly), où le Lieutenant-Colonel commandant a mis son P.C., la situation est la suivante :

Le 66^e sénégalais tient le village de Verdilly-Meins-le-Château. Sa gauche s'étend jusqu'à proximité du bois à l'ouest de Verdilly, dont des fractions ennemies ont atteint la lisière. Sa compagnie de réserve, ainsi que le peloton des pionniers du régiment, sont établis sur la croupe à l'est des Roches, face au bois du Barbillon.

Le 3^e bataillon reçoit l'ordre de se porter à la gauche du 66^e B.T.S., d'attaquer les bois à l'est de Verdilly, de déborder l'ennemi qui fait face au 66^e sénégalais et de chercher liaison avec la 43^e D.I., vers Bézuel.

En même temps, le 66^e B.T.S. doit reprendre la marche en avant dès que le 3^e bataillon sera arrivé à sa hauteur.

Le bataillon Capdevielle exécute son déploiement avec l'ordre et la régularité de la place d'exercice. Ses éléments de droite attaquent le bois à l'ouest de Verdilly, y pénètrent et progressent à l'intérieur en refoulant l'ennemi, qui résiste pied à pied à leur énergique poussée, mais est obligé d'évacuer le bois.

Au moment où la nuit vient, les troupes françaises dont dispose le Lieutenant-Colonel sont ainsi réparties :

Le bataillon Capdevielle-Fidel tient le bois à l'ouest de Verdilly, sa compagnie de gauche s'étend vers La Sacerie ; il est en liaison, à droite, avec le 66^e sénégalais.

Les 66^e bataillon sénégalais et le peloton des pionniers du régiment tiennent Verdilly et le château de Verdilly, qui a été repris à l'ennemi. La compagnie de réserve du bataillon et le peloton des pionniers occupent les croupes à l'ouest du bois de Barbillon jusqu'au chemin qui se détache à 1.500 mètres au nord de Brasles, de la route de Brasles-Verdilly pour pénétrer dans le bois de Barbillon.

Deux compagnies du génie de la 10^e D.I.C. sont à Brasles, qu'elles ont mission d'organiser et de défendre.

La situation est telle, lorsqu'à 20 h. 30 l'ennemi exécute un lourd bombardement sur le village de Verdilly. Il dure vingt minutes environ. Il est suivi d'une violente attaque brusquée qui s'étend du village de Verdilly aux lisières ouest du bois de Barbillon.

Le 66^e sénégalais a été engagé, le 30, avec ses seules munitions de sac et il n'a pas été possible de le ravitailler avant la nuit, parce que les trains du régiment, acheminés le matin par la route de la Ferté-Gaucher sur Château-Thierry, n'étaient pas arrivés en temps opportun.

Il résiste toutefois, à la forte pression de l'ennemi, exécute plusieurs contre-attaques à la baïonnette, mais finalement est obligé de reculer jusqu'au talus de la voie ferrée Château-Thierry-Bézu-Saint-Germain.

En présence de la situation créée par le recul du 66^e B.T.S., le Lieutenant-Colonel prescrit au commandant Capdevielle de replier son bataillon et de l'établir sur la voie ferrée précitée, en liaison à droite avec le 66^e sénégalais, à gauche avec la 43^e D.I.

Journée du 31 mai 1918. — Le mouvement s'exécute dans la nuit sans incident et, le 31 au matin, les troupes françaises qui se trouvent sur le terrain au nord-est de Château-Thierry occupent, le long de la voie ferrée, un front très solidement organisé qui part de La Sacerie et s'étend jusqu'au village de Brasles. Ces troupes y sont ainsi réparties :

- a) Bataillon Capdevielle, de La Sacerie jusqu'à hauteur de la ferme des Mousseaux, en liaison, à gauche, avec la 43^e D.I. ;
- b) Au centre, de la droite du 3^e bataillon jusqu'à la Briqueterie, le 66^e bataillon sénégalais et le peloton des sapeurs bombardiers du régiment ;
- c) A droite, à la Briqueterie, le C.I.D. de la 74^e D.I. ; à Brasles, deux compagnies du génie de la 10^e D.I.C.

Une compagnie sénégalaise et des mitrailleuses sont établies dans le petit bois, situé à un kilomètre environ au nord des Cheneaux, où le Lieutenant-Colonel commandant a placé son poste de commandement.

Vers 9 heures, le commandant Capdevielle rend compte que la droite de la 43^e D.I. a abandonné Bézu et s'est repliée vers l'Ouest. La liaison est recherchée de nouveau avec cette division, mais en vain.

Dans l'après-midi, trois autos-mitrailleuses, qui se sont portées sur la route de Bézu-Saint-Germain aux environs de La Sacerie, ouvrent le feu dans la direction de Bézu, où des infiltrations de troupes se produisent.

Vers 15 heures, en présence des renseignements que lui fournissent les officiers qui commandent ces autos-mitrailleuses et d'où il résulte que plusieurs bataillons ennemis se rassemblent dans le creux de Bézu, le commandant Capdevielle, dont le flanc gauche est particulièrement menacé, donne à son bataillon l'ordre de se replier.

Peu de temps après, le feu ennemi s'allume depuis La Sacerie jusqu'à Brasles et croît rapidement en intensité.

Le 3^e bataillon reçoit l'ordre de s'établir en travers de la route de Château-Thierry à Bézu-Saint-Germain, à hauteur de la cote 190, entre le petit bois Lonailier et le grand bois du Peuplier-Signal (zéro de la cote 190).

A ce moment, des fractions du 356^e R.I. viennent renforcer la ligne en se déployant entre la cote 190 et le boqueteau Lonailier. C'est sur ce plateau, en grande partie dénudé, que nos troupes vont résister pendant trois heures, sans appui d'artillerie, contre un ennemi très supérieur en nombre, sous des feux croisés et convergents de mitrailleuses et sous de violentes rafales d'artillerie réglées par des avions volant bas.

Au cours de ces trois heures de lutte, l'ennemi a vainement tenté de percer notre front de bataille. Les attaques violentes et répétées qu'il a exécutées dans ce but se sont brisées sous nos feux ou ont été repoussées par nos contre-attaques. Des pertes très sévères lui ont été infligées, des prisonniers sont restés entre nos mains.

Mais l'effort de l'ennemi se concentre plus particulièrement sur nos ailes, à droite sur le village de Brasles, à gauche sur le bois à l'ouest de la cote 190. Les vaillantes troupes, qui s'accrochent à ces deux points d'appui, résistent avec acharnement à la forte poussée de l'ennemi, qui étend progressivement son action vers l'Ouest, en direction de Vencelle.

Près d'être débordés et ayant épuisé leurs munitions, les défenseurs du bois de la cote 190 se retirent sur Château-Thierry.

Le Lieutenant-Colonel commandant le 33^e ordonne alors le repli de toute la ligne sur les lisières de la partie nord de la ville, qui sont garnies de la façon suivante :

- a) Bataillon Capdevielle, aux Chesneaux (une section à Saint-Martin) ;
- b) Bataillon du 356^e, à droite du précédent et à cheval sur le chemin de fer de Bézu-Saint-Germain ;
- c) 66^e B.T.S., à droite du 356^e, jusqu'à la Marne ;
- d) Bataillon Bœuf, du 53^e R.I.C., au Château (une section entre Saint-Martin et le grand pont de Château-Thierry).

Le pont de Courqueux est gardé par des mitrailleuses du 7e bataillon de mitrailleuses américain. Ces éléments se relient à droite avec des éléments du 52^e R.I.C.

Au sud de la Marne, le Lieutenant-Colonel commandant dispose de :

- a) Deux sections de mitrailleuses du bataillon Bœuf ;
- b) Quinze mitrailleuses américaines ;
- c) Une section de Sénégalais du 66^e bataillon ;
- d) La C.H.R. du 33^e R.I.C. ;
- e) Deux compagnies du génie et quelques gendarmes ;
- f) Un détachement du génie chargé de faire sauter le grand pont de Château-Thierry.

Le Commandant de la défense reçoit du Général commandant la 10e D.I.C. délégation pour faire sauter le pont au moment où il le jugera nécessaire, après s'être assuré que les troupes occupant le nord de la ville seront passées sur la rive sud.

La défense est organisée suivant les directives : tenir le plus longtemps possible la tête de pont formée par la partie nord de Château-Thierry.

La défense de la partie sud de Château-Thierry est organisée sur trois lignes disposées : la première, le long de la rive sud de la marne et englobant toute l'île ; la deuxième, le long de la rive sud de la Fausse-Marne ; la troisième, le long de l'avenue de la République.

La répartition des troupes réservées au sud de la Marne donne la défense de la partie gauche de l'île aux éléments du 33^e colonial ; celle de la partie au sud de la Fausse-Marne, aux éléments du 53^e R.I.C. et, enfin, celle de l'avenue de la République, aux compagnies du génie.

Dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, l'ennemi fait plusieurs tentatives d'infiltration par l'Est et par l'Ouest, qui sont repoussées.

Le 1^{er} juin 1918, à 4 heures du matin, le commandement de la défense est remis au colonel Ibos, du 53^e R.I.C.

Le 2 juin, l'E.M. et la C.H.R. cantonnent à Essise.

Le 4 juin, le 3^e bataillon et le 66^e B.T.S., relevés, viennent cantonner à Montfaucon et Ecarts.

Le bataillon Marchand, relevé par un bataillon de cuirassiers, va cantonner à Essise.

Le rôle séparé de ce dernier bataillon, au cours des journées du 30 mai au 4 juin, a été le suivant :

Journée du 30 mai 1918. — On a vu plus haut que cette unité avait été dirigée par autos sur Mézy. Elle avait pour mission « de défendre le pont sur la Marne entre Mézy et Mont-Saint-Père, en couvrant l'artillerie qui est à Crézancy et en se mettant en liaison avec elle ».

A 7 h. 45, le bataillon est débarqué entre Crézancy et Mézy, sur la route encombrée de troupes et de convois de toutes armes, effectuant leur retraite. Pas de renseignements sur la situation exacte.

Le pont est obstrué par des troupes et des éléments divers. Le Chef de bataillon décide de défendre le pont en arrière, au Sud, mais avec ordre à la 17^e compagnie de se tenir prête à

passer le pont dès que ce sera possible. La 13^e doit suivre, si on a le temps, avant l'arrivée de l'ennemi. La 19^e compagnie doit rester sur la rive gauche, avec mission de recueillir les autres compagnies en cas de reflux.

A 8 heures du matin, l'artillerie ne se trouve pas encore à Crézancy. Le bataillon n'a que ses propres moyens, sans liaison à droite ni à gauche.

Un peloton de la 17^e compagnie réussit à s'infiltrer, homme par homme, sur la rive droite, à travers les équipages et les troupes qui repassent la rivière.

L'ennemi est aperçu progressant. Il tire des rafales de mitrailleuses et de canons d'accompagnement. Un détachement du 3^e cuirassiers à pied s'accroche au peloton de la 17^e et, sous les ordres de son Colonel, essaie de ralentir l'ennemi.

Vers 9 heures, un officier du génie, porteur d'un ordre de l'armée, a mis en place un dispositif de mines et avertit qu'il va faire sauter le pont. La 17^e compagnie et les cuirassiers se replient. A 10 heures, l'ennemi occupe Mont-Saint-Père. Le pont n'a pas sauté.

La 17^e compagnie garde le pont et ses abords de la rive gauche. La 18^e croise ses feux avec la 17^e et couvre Mézy.

A 11 heures, ordre est donné par le Général commandant le groupement de l'est de Jaulgonne, de s'établir au nord du pont de Mont-Saint-Père pour en assurer le libre passage aux unités venant du Nord. Chercher la liaison avec un escadron qui a reçu l'ordre d'aller à Chartèves, puis à Mont-Saint-Père. Au cas où il faudrait repasser la Marne, un gradé doit s'assurer que la destruction du pont ne sera effectuée que quand l'ennemi l'atteindra effectivement.

Cet ordre est renouvelé dans la suite et plus impérativement encore par le Général en chef.

Le Chef de bataillon décide de prendre les mesures suivantes : la 17^e, puis la 18^e compagnies passeront le pont et s'établiront sur la rive droite, de façon à former une tête de pont. Elles lancent chacune un peloton : la 17^e dans Mont-Saint-Père, la 18^e dans Chartèves pour les nettoyer, essayer de s'y établir, sinon elles se replieront sur la tête du pont qui sera organisée pour tenir jusqu'après le passage du dernier élément français. Les auto-camions et auto-mitrailleuses accompagneront les sections fouillant les villages.

Les deux compagnies passent, homme par homme, sous un feu violent de mitrailleuses. Les mortiers d'accompagnement tirent sans cesse en barrage sur le pont.

Mont-Saint-Père et Jaulgonne sont trouvés inoccupés, mais des mitrailleuses balaient toutes les rues.

La 18^e compagnie se retire avec les unités qui, depuis le matin, combattent dans les bois de la cote 210, à l'ouest de Jaulgonne. Ces troupes se replient vers Chartèves et, à l'abri de nos feux, viennent passer le pont (13^e chasseur à cheval et 2^e R.I.).

L'ennemi les suit et atteint la Marne à l'est de Chartèves. La liaison est coupée avec le reste du 2^e R.I., dont les feux s'éloignent vers l'Est.

A la tombée de la nuit, toutes les troupes qui pouvaient se replier par le pont sont passées. Les 17^e et 18^e compagnies évacuent leurs positions par échelons. La 18^e se replie de même par le pont, sous un feu violent, dans une nuit noire.

Un officier d'état-major fait sauter le pont, dont une travée de 30 mètres s'effondre.

Le bataillon est disposé de façon à garder tous les points de passage possibles. La liaison est établie avec les unités de corps divers poussées jusqu'à la Marne. Pendant la nuit, des barques ramènent de la rive droite des isolés qui y étaient demeurés. Jusqu'au 4 juin, date où le bataillon est relevé, l'ennemi ne réagit que par des feux de mitrailleuses, diminuant peu à peu d'intensité.

La magnifique conduite du régiment, qui, pris à l'improviste et jeté sur le champ de bataille, a su maîtriser par une défense pied à pied l'élan de l'ennemi, lui a valu la belle citation du 10 juillet 1918 à l'ordre de l'armée figurant paragraphe 1.

Le 6 juin, le Lieutenant-Colonel est adjoint au Général commandant la 3^e division américaine, de laquelle le régiment est soutien.

Cantonnements : Nogentel, Crézancy, ferme Le Rocq, Andenoise.

Le 8 juin, le 1^{er} bataillon est relevé par le 30^e bataillon U.S. et va cantonner à Nesles.

Le 10 juin, le 3^e bataillon, avec l'E.M. et C.H.R., va cantonner à Théry-sur-Marne, le 2^e bataillon à la ferme Somrien, le 66^e bataillon à Bonneil.

Le 13 juin, l'E.M. et la C.H.R. vont à Nesles-la-Montagne, le régiment prend le sous-secteur de Château-Thierry, où il relève le 53^e R.I.C.

Les 14, 15 et 16 juin, les 1^{er}, 2^e et 3^e bataillons montent en ligne.

Le 26 juin, le régiment est embarqué en autos et vient cantonner à Presles, Nervilles, Maffliers, Sougy.

Le 5 juillet, nouveau transport en autos à l'issue duquel le régiment est cantonné dans la région Champaubert, Congy-sur-Marne.

Le 7 juillet, le régiment est transporté en autos à Cramant, Vanciennes, Saint-Martin-des-Ablois.

Dans la nuit du 10 au 11 juillet, le 2^e bataillon va occuper le C.R. Louvrigny.

Dans la soirée du 14 juillet, le 66^e bataillon sénégalais reçoit l'ordre d'aller occuper le bois du Crochet, et le 3^e bataillon du 33^e de rejoindre Festigny, où le régiment occupe le sous-secteur.

Le régiment va avoir à subir la grande offensive allemande, celle qui doit conduire, dans l'esprit de Ludendorff, l'Allemagne à la victoire. Nul ne peut prévoir que, dans quelques mois, ce sera la victoire et les Français sur le Rhin !

Ces journées du 15 et du 16 juillet, qui vont briser héroïquement les derniers assauts de l'ennemi, vont être remplies glorieusement par le 33^e colonial.

Journée du 15 juillet 1918. — Le régiment, occupant le sous-secteur de Festigny, a pour mission normale d'interdire le passage de la Marne à l'ennemi. Il est placé face au Nord sur un front d'environ 7 kilomètres s'étendant, le long de la rive gauche, entre le ravin de Belval, à l'Est, et le méridien de la ferme Amour-Dieu, à l'Ouest.

Il a, de plus, comme mission éventuelle (en cas de franchissement de la Marne par l'ennemi en aval de ce front) de constituer en potence, face à l'Ouest, un autre front de 5 kilomètres de longueur environ, allant de la Marne aux abords du village de Nesles-le-Repons, le long de la limite entre les secteurs de la 10^e D.I.C. et de la 51^e D.I.

Pendant toute l'action, le Lieutenant-Colonel commandant ne disposera en première ligne, pour tenir ce vaste front de 12 kilomètres de longueur, que de quatre bataillons (1^{er}, 2^e, 3^e du 33^e R.I.C. et 66^e B.T.S.).

Il lui sera, en outre, attribué pour la défense de la deuxième position, les éléments ci-après :

Deux bataillons de chasseurs à pied (56^e et 61^e B.C.P.) ;

Un groupe de quatre batteries A.T. employées comme travailleurs par le génie de d'armée ;

Une compagnie de mitrailleuses du 29^e R.I.T.

La répartition des troupes était la suivante :

a) Première position : 1^o front de la Marne : à droite, bataillon Marchand (C.R. Louvrigny) ; à gauche, bataillon Darnault (C.R. Cerseuil), ayant pour limite commune la vallée du Flagot.

2^o Front éventuel de la Marne à Nesles-le-Repons : à droite, bataillon Castaing, 66^e B.T.S., tenant le bois du Crochet ; à gauche, bataillon Carré, du bois du Crochet aux abords de Nesles-le-Repons ;

- b) Deuxième position : à droite, 61^e bataillon C.P., tenant la partie orientale de la vallée du Flagot ; à gauche, le 56^e B.C.P., tenant la partie occidentale de cette même vallée et assurant la défense du bois des Châtaigniers.

En outre, les quatre batteries d'A.T. du capitaine Bouchet sont réparties le long du réseau de fil de fer jalonnant la deuxième position, depuis le bois des Châtaigniers jusqu'aux abords de Louvigny ;

- c) A Festigny et abords immédiats, C.H.R. du 33^e R.I.C. et C.M. du 29^e R.I.T.

Le 15 juillet 1918, vers 0 h. 15, l'ennemi déclenche un bombardement d'une violence extraordinaire par obus de tous calibres et obus à gaz sur nos premières lignes et sur nos arrières, bombardement qui dure environ quatre heures, puis se prolonge avec une intensité moindre pendant toute la matinée. Les troupes sont immédiatement alertées ; les unités employées aux travaux de la défense de la première et de la deuxième position rejoignent leurs emplacements de combat.

Toutes nos communications ayant été coupées, il ne parvient au Lieutenant-Colonel commandant aucun renseignement sur ce qui se passe au nord de la Marne et à l'ouest de la limite du sous-secteur. Il ne peut se rendre compte que tardivement des premiers résultats obtenus par l'ennemi. Or, ceux-ci sont, dès le début, très importants. Les Allemands ont passé la Marne, vers 4 heures, sur le front de la 51^e D.I., dont ils ont neutralisé ou capturé le bataillon de première ligne au C.R. Bouquigny. Par la suite, ils ont pu progresser vers le Sud et s'emparer des hauteurs de la région de Try-Vassieux, Vassy-Bouquigny, ce qui découvre complètement le front nord du sous-secteur.

Par suite, le 33^e R.I.C. va se trouver aux prises avec un ennemi quatre ou cinq fois supérieur en nombre, sur un front coudé à angle droit de 12 kilomètres de développement. Il devra engager toutes ses disponibilités dès le début de l'action pour tenir opiniâtrement la première position, les bataillons de chasseurs à pied et l'artillerie de tranchée étant réservés pour la défense de la deuxième position. Puis, lorsqu'il se rendra compte de l'intention de l'ennemi de pousser plutôt vers l'Est que vers le Sud, il devra chercher à conserver le contact avec la Marne pour garder la liaison avec les régiments de la 10^e D.I.C. occupant la deuxième position au nord de la rivière. Grâce à son héroïsme, le 33^e R.I.C. a pu remplir complètement cette mission et donner aux troupes de renfort le temps d'intervenir pour faire échouer le plan de l'ennemi.

Le bataillon Darnault (1^{er} du 33^e R.I.C.) et le bataillon Castaing (66^e B.T.S.) tiennent le sommet de l'angle droit du front du régiment : le premier défend la région de Troissy et les pentes de la cote 203, le second occupe les bois du Crochet. C'est contre eux que les Allemands portent leurs premiers et plus vigoureux efforts. Ce n'est qu'un peu plus tard qu'ils attaqueront notre gauche (bataillon Carré) et notre droite (bataillon Marchand).

Combat du bataillon Darnault. — Le commandant Darnault n'a pu se rendre compte que vers 6 heures du fléchissement de la première ligne de la 51^e D.I., qui découvre totalement sa gauche ; à ce moment, il s'aperçoit que les Allemands ont occupé la cote 204 (secteur de la 51^e D.I.), d'où ils attaquent à revers nos éléments de la première ligne de la région de Troissy et d'où ils cherchent également à s'emparer des lisières du bois du Crochet.

La supériorité numérique de l'ennemi apparaît tout de suite considérable ; ce n'est plus de l'infiltration, c'est de la submersion. Le peloton qui occupe Troissy, encerclé par l'ennemi, se défend vigoureusement ; mais, ne pouvant réussir à se dégager, il est bientôt perdu pour la défense. L'intrépide sous-lieutenant Vors, à la tête de quelques hommes, réussit à s'échapper et court donner l'alarme aux éléments du bataillon qui tiennent la droite du C.R. La section du lieutenant Vergnaud, au nord de Troissy, se défend avec vigueur, et, pour éviter l'enveloppement, réussit en manœuvrant à se rabattre sur Cerseuil.

Le commandant Darnault, avec la compagnie et les mitrailleuses qu'il a gardées en réserve, défend les accès de la cote 203. Deux sections de sa gauche se cramponnent au terrain et font subir à l'ennemi de grosses pertes, mais elles sont peu à peu submergées ; les deux autres sections disputent le terrain pied à pied et arrêtent l'élan de l'ennemi, qui ne progresse plus qu'avec lenteur, après trois heures de lutte ardente.

Vers 9 h. 30, le commandant Darnault est à la lisière nord du bois des Châtaigniers, où il est rejoint par la section Vergnaud. Les débris de ce bataillon (la compagnie de droite du bataillon Darnault, coupée de son chef par la manœuvre allemande, combat en liaison avec le bataillon de droite, comme il sera dit plus loin) vont continuer à résister dans le bois des Châtaigniers pendant toute l'après-midi.

Combat du bataillon de Moustiers. — Le 66^e bataillon sénégalais occupe le bois du Crochet. Dès le début du bombardement, son chef, le commandant Castaing, est tué et remplacé par le capitaine de Moustiers. Les trois compagnies sont aux travaux, assez loin sur les première et deuxième positions (tranchées, pose de fil de fer) ; elles rejoignent leur poste de combat sous le barrage ennemi, non sans subir des pertes sensibles.

Vers 6 h. 30, les Allemands apparaissent sur la cote 204 (secteur de la 51^e D.I.), se portent à l'attaque du bois du Crochet, mais ils sont arrêtés par les feux de mousqueterie et de mitrailleuses des fractions qui gardent les lisières N.O.

Ne pouvant pénétrer directement dans le bois, l'ennemi cherche à le tourner par l'Est (en direction de Cerseuil) et par l'Ouest, en direction du bois des Plans (secteur de la 51^e D.I.). Il accentue en même temps sa pression frontale, grâce à l'arrivée incessante de renforts. Après quatre heures de lutte, vers 10 h. 30, le bataillon Moustiers, qui a subi des pertes sévères et a été obligé d'engager ses dernières sections de réserve, ne peut empêcher l'ennemi de pénétrer dans le bois. La lutte, à l'intérieur du bois du Crochet, se poursuit pendant près de sept heures et ce n'est que vers 17 heures que ce bataillon, réduit au quart de son effectif, quitte le bois du Crochet pour garnir les lisières ouest du bois des Châtaigniers.

Combat du bataillon Carré. — A gauche du 66^e bataillon sénégalais, le bataillon Carré, du 33^e, prolonge notre front défensif vers le Sud, depuis le bois du Crochet jusqu'aux abords de Nesles-le-Repons, face au terrain que les Allemands ont réussi à enlever à la 51^e D.I.

Le bataillon est arrivé près de Festigny, vers 2 h. 45, en plein bombardement. Il fut d'abord maintenu en réserve dans le ravin du Flagot, entre Ménil-Huttier et Festigny. Vers 7 heures, quand il fut bien avéré que le 33^e R.I. ne pouvait plus assurer sa mission dans le sous-secteur de Nesles-le-Repons, le bataillon Carré fut envoyé vers Nesles et le bois du Crochet pour s'opposer à toute progression de l'ennemi par la vallée amont du Flagot.

Il est en liaison efficace avec l'unité de droite, bataillon de Moustiers, mais ne trouve à sa gauche ou en avant de lui aucune fraction du 33^e d'infanterie de ligne pour assurer la liaison avec ce régiment.

Par contre, il réussit à se mettre en liaison avec le Commandant du 47^e R.I., qui se tient dans la région du Vivier. Il subsiste néanmoins, entre ces deux troupes, un vide d'environ 1.000 à 1.200 mètres qui découvre dangereusement la gauche du bataillon Carré.

Au début, vers 8 h. 30, l'ennemi se montre peu agressif, bien qu'il ait déjà pénétré dans le bois des Plans et le bois de Nesles. L'action devient plus vive à partir de 11 heures ; lorsque l'ennemi cherche à déboucher de ces bois, il en est empêché par nos feux. A partir de midi, l'ennemi, sans doute renforcé, conduit le combat avec plus de vigueur, cherchant surtout à envelopper la gauche du bataillon Carré par l'occupation du village de Nesles-le-Repons, mais il ne peut réussir à gagner du terrain de ce côté. Toutefois, lorsque, quatre heures plus tard, l'occupation de la lisière sud du bois du Crochet par les Allemands est accomplie, la

pression frontale de l'ennemi, appuyé par des rafales de mitrailleuses arrivant à revers, oblige au repli le bataillon Carré.

Son chef le ramène sur la ligne bois des Châtaigniers, bois du Vivier, où il se trouve en liaison, à droite avec le 66^e B.T.S., à gauche, avec le 47^e R.I.

Là, il peut se maintenir solidement et enrayer définitivement toute tentative nouvelle de pénétration allemande dans nos lignes.

Combat du bataillon Marchand. — Le bataillon Marchand, tenant la droite du sous-secteur de Festigny, paraissait ne devoir être sérieusement engagé que si les Allemands tentaient de passer la Marne au sud de Vendières et Châtillon-sur-Marne. Après que le bombardement eut diminué d'intensité, le bataillon Marchand ne recueillit aucun indice d'une action d'infanterie au nord de la Marne. Le vacarme de l'artillerie et un épais brouillard qui régnait sur la rivière expliquent que la progression allemande vers Vendières et Châtillon n'ait pu être décelée aux observateurs de Mareuil et de Port-à-Binson.

Lorsque, vers 9 heures, sont signalées les premières vagues d'attaque allemande marchant vers l'Est, le commandant Marchand fait renforcer Mareuil-le-Port. La rive droite du Flagot, depuis son embouchure jusqu'aux environs du moulin de Mareuil, se trouve dès lors défendue par huit sections d'infanterie, appuyées par quatre mitrailleuses.

Deux sections défendent Port-à-Binson avec quatre mitrailleuses (deux au pont suspendu et deux à la passerelle), une demi-section étant maintenue au P.C. Louvrigny comme troupe de contre-attaque.

La progression ennemie se trouve arrêtée pendant plus de cinq heures devant Mareuil-le-Port, ce n'est que vers 14 heures que les éléments de défense situés entre Mareuil et la Marne, pris d'enfilade par les feux des troupes ennemies qui progressent en fortes colonnes le long de la rive droite, doivent se replier vers les pentes de la cote 122.

Vers 13 h. 40, au moment où le lieutenant-colonel Bénézech, rentrant de permission, reprend le commandement des troupes des mains du lieutenant-colonel Tilho, son adjoint, un ordre supérieur prescrit les mesures suivantes :

La 77^e D.I. assumera la direction des opérations à gauche du champ de bataille, dans un secteur s'étendant approximativement des abords de Nesles-le-Repons à Louvrigny exclus, le Colonel commandant l'I.D. de la 10^e D.I.C. prendra la direction des opérations dans le secteur compris entre Louvrigny inclus et la rive gauche de la Marne.

Les troupes mises à la disposition du Lieutenant-Colonel commandant le 33^e R.I.C. pour la défense du secteur sont :

- a) Les trois bataillons du 33^e. Toutefois, les bataillons Carré et Darnault restent à leur place de combat dans le secteur de la 77^e D.I. jusqu'à ce qu'ils puissent y être relevés ;
- b) Le 66^e B.T.S.
- c) Le bataillon Desnuelles, 1^{er} du 52^e R.I.T.
- d) Le bataillon Renard, du 53^e R.I.C.
- e) Une compagnie de mitrailleuses du 29^e R.I.T.

La situation générale, à ce moment de la journée, peut ainsi se résumer, en ce qui concerne les deux secteurs :

a) Première position :

1° à gauche ; le bataillon Carré (3/33 I.C.) face à l'ouest de Nesles-le-Repons à Bois du Crochet ; Le bataillon de Moustiers (66^e B.T.S.) défend le bois du Crochet, à l'intérieur duquel l'ennemi a résolu de pénétrer ;

2° Au centre, le bataillon Darnault (1/33 I.C.), réduit à une centaine d'hommes, occupe la lisière nord du bois des Châtaigniers, ayant été contraint d'évacuer la première position dès 9 h. 30 ;

3° A droite : le bataillon Marchand (2/33 I.C.), renforcé de la compagnie Thévenard, du bataillon Darnault, tient fortement son C.R., qui n'a pas encore été entamé, mais qui supporte l'effort principal de l'ennemi.

b) Deuxième position à gauche, inoccupée, mais protégée en avant par le bataillon Carré.

Au centre : le 56e B.C.P. au bois des Châtaigniers, le groupe d'A.T. du capitaine Bouchet à cheval sur la vallée du Flagot, une section S.H.R. du 33e (adjudant Bauquin), enfin 61e B.C.P. Le bataillon Renard occupe la cote 239. Le bataillon Desnuelles fait mouvement du front de la Cave vers Mareuil-le-Port et la cote 122. La C.M. du 29^e R.I.T. assure le ravitaillement en munitions par la vallée du Flagot.

Cette situation générale étant précisée, nous pouvons revenir au bataillon Marchand.

Au moment où les défenseurs de Mareuil se replient sur la cote 122, quelques éléments de la compagnie Thévenard tiennent encore pendant deux heures environ dans les maisons de Mareuil, situées au sud de la route de Paris et sur les pentes de la rive droite Flagot. L'ennemi, continuellement renforcé, est, en outre, puissamment aidé dans sa progression par les feux d'enfilade de ses troupes de la rive droite de la Marne, qui progressent vers l'Est, au sud de Châtillon. On aperçoit de grosses unités (plusieurs bataillons) en colonne sur la route, couverte en avant et sur les flancs par de petits détachements. Nos mitrailleuses tirent sur ces colonnes et paraissent y provoquer des pertes sensibles.

Vers 15 heures, les Allemands atteignent Port-à-Binson, où deux sections du capitaine Buchet, prises à revers, se défendent valeureusement et réussissent en partie à se dégager après avoir fait sauter la passerelle à l'est du pont suspendu. Ce dernier pont avait été détruit par le bombardement.

Les sections Buchet se replient en combattant en direction de la corne ouest du bois de Mézy, trouées et mitraillées par les Allemands. Le bois est violemment battu par l'artillerie allemande.

Pendant ce temps, de fortes colonnes allemandes affluent dans la vallée du Flagot par les pentes nord de la cote 203 et Cerseuil, mais leur progression est ralentie par une contre-attaque exécutée, à 16 h. 20, en direction des moulins de Nantay et par les feux des défenseurs de Louvrigny et des pentes ouest du plateau.

Un mouvement de repli de nos troupes de la rive gauche du Flagot ayant alors marqué une nouvelle progression de l'ennemi, une puissante attaque, appuyée par des minenwerfers et par l'artillerie, est déclenchée par l'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord, en vue d'enlever Louvrigny et la cote 218. les débris du bataillon Marchand luttent avec ténacité, mais sont obligés de se replier, vers 18 heures, sur une ligne allant de la Carrière (sud de la cote 218) au boqueteau situé au nord du clos Davaux. Cet effort considérable de l'ennemi marque la fin de sa progression pour la journée du 15 juillet.

A ce moment, notre ligne est jalonnée ainsi qu'il suit :

Le groupement Gosset se tient au clos Davaux et sur les pentes ouest de la vallée du Flagot, en liaison avec le 51^e B.C.P., qui tient Ménil-Hutier.

Le bataillon Marchand s'échelonne sur le plateau de Louvrigny, depuis le clos Davaux jusqu'à la carrière de la cote 218.

Le bataillon Renard barre le plateau entre cette carrière et la corne ouest du bois de Mézy.

Le bataillon Desnuelles prolonge cette ligne à cheval sur la route de Chêne-la-Reine à Port-à-Binson jusqu'au coude de la Marne (au sud de Reully, au contact de la voie ferrée) en passant par les lisières est d'Ocilly.

Les bataillons Carré, de Moustiers et Darnault sont encore dans le secteur de la 77^e D.I.

Journée du 16 juillet 1918. — La nuit a été relativement calme sur le front du secteur ; le bataillon Carré s'est placé, à partir d'une heure, en réserve sur la ligne Cense-Carrée, ferme Bois-Brûlé.

A 6 heures, l'ennemi reprend l'offensive. Son attaque se porte sur les bataillons Renard et Desnuelles. La droite de ce dernier, dans la vallée de la Marne, est soumise à un fort bombardement d'artillerie et à des tirs de revers de mitrailleuses installées dans le bois des Savarts, sur la rive droite.

Après deux heures de lutte, les bataillons Renard et Desnuelles sont contraints de reculer et s'établissent, vers 8 h. 30, sur la route de Montvoisin à la Cense-Carrée. Une compagnie du bataillon Carré, venue en soutien, s'établit à la cote 239 pour enrayer la progression ennemie sur le plateau. En effet, il apparaît de plus en plus certain que les Allemands, désireux de continuer leur progression vers l'Est, le long de la rive gauche de la Marne, ont besoin de s'assurer la possession du plateau formant la bordure sud de la vallée et qu'ils sont prêts à fournir dans ce but les efforts nécessaires.

Nos troupes, bien que très inférieures en nombre, défendent le terrain pied à pied, mais, ne pouvant pas se maintenir dans la vallée sous les feux d'enfilade des mitrailleuses ennemies de la rive opposée, cherchent à conserver leurs crêtes et sont contraintes à un nouveau repli jusqu'à hauteur de la Cense-Carrée, où elles arrivent vers 12 h. 30.

Pendant ce temps, les forces allemandes de la vallée du Flagot exercent, de l'autre côté du plateau, une forte pression sur le bataillon Marchand et la compagnie Carré, établie à la cote 239. cet effort s'exerce dans la direction générale Leuvrigny, Chêne-la-Reine, bois de Mézy, cote 239, ce qui leur permet de progresser au prix de grosses pertes.

Sur ces entrefaites, il est prescrit à nos troupes d'appuyer, par une vigoureuse action contre le front Leuvrigny-Caully, une contre-attaque que la 77^e D.I. doit exécuter dans le secteur de gauche, en direction du bois des Châtaigniers. Cette attaque est pour midi.

Mais, à cette heure là, les troupes du groupement sont engagées dans une lutte très dure qui ne leur permet pas de remplir cette mission. Le bataillon Gosset, non accroché, contre-attaque seul, se heurte dans Leuvrigny à des forces d'attaques ennemies. Après une lutte glorieuse, mais inégale, il doit se replier sur le clos Davaux, puis aux lisières sud de Chêne-la-Reine.

A 12 h. 30, notre ligne se trouve ramenée sur le front suivant de l'Ouest à l'Est :

Peigne-d'Argent (liaison à gauche avec le 14^e groupe B.C.P.), Chêne-Bois-Brûlé, abords Cense-Carrée, ferme d'Epine (liaison à droite avec le bataillon de cuirassiers Domenech, à notre disposition).

Ainsi, malgré une énorme supériorité numérique, appuyée par un intense bombardement d'artillerie lourde et de minenwerfers d'accompagnement, les Allemands n'ont réussi à refouler notre ligne que de deux kilomètres environ sans pouvoir la rompre.

Cette ligne ne subira plus désormais de fléchissement et marque l'avance extrême obtenue de ce côté par l'ennemi, au prix de sacrifices considérables.

Elle va servir de base de départ à la contre-attaque que la 131^e D.I. prononcera le lendemain.

Journée du 17 juillet 1918. — La répartition des troupes, le matin du 17 juillet, est la suivante de l'Ouest à l'Est :

- a) En première ligne, le bataillon Marchand, du Peigne-d'Argent au carrefour de Chêne-la-Reine (liaison à gauche avec le 14^e groupe B.C.P.). Le bataillon Carré, du carrefour de Chêne-la-Reine à la ferme du Bois-Brûlé et au boqueteau de la Cense-Carrée. Le bataillon Bernard, du boqueteau de la Cense-Carrée à la ferme des Godins. Le bataillon Desnuelles, de la ferme des Godins à la ferme de l'Epine, où il est en liaison, par le bataillon de

cuirassiers Domenech, avec les troupes du colonel Moineville, occupant et barrant la partie sud de la Marne ;

- b) En deuxième ligne, le bataillon Darnault, à l'est de la Maison du Garde ;
- c) En réserve, à l'intérieur du bois de la Bouley, le bataillon Gosset.

Le bataillon de Moustiers est à Bouisault et à la disposition du colonel Moineville, commandant les troupes de cavalerie qui opèrent dans la vallée de la Marne.

Dans la matinée du 17, en prévision du déclenchement de la contre-attaque de la 131^e D.I., conformément aux ordres reçus, nos éléments de première ligne exécutent sur les emplacements des nids de mitrailleuses ennemies préalablement repérés, des tirs violents de neutralisation qui permettent aux éléments de contre-attaque de déboucher du bois et d'arriver à leur base de départ sans perte et avec vingt-cinq minutes d'avance.

A partir du moment où la 131^e D.I. progresse au delà de nos éléments avancés, nos troupes ne sont plus au contact de l'ennemi, mais subissent cependant des pertes appréciables du fait des bombardements ennemis et des tirs de mitrailleuses dirigés sur les vagues d'assaut et les arrières.

Le 18 juillet, les unités du groupe Bénézech reçoivent l'ordre de quitter leurs positions pour se regrouper dans la région de Valenciennes, où elles sont remises à la disposition de la 10^e D.I.C. Le mouvement s'exécute sans incident pendant la nuit du 18 au 19.

En résumé, pendant les journées des 15 et 16 juillet 1918, le 33^e R.I.C. et les éléments qui lui ont été adjoints (56^e et 61^e B.C.P., le 15 juillet, bataillon Renard, du 53^e R.I.C. et bataillon Desnuelles, du 52^e R.I.C., le 16 juillet) ont opposé à l'offensive allemande une résistance opiniâtre, défendant le terrain pied à pied, à un ennemi très supérieur en nombre et qui bénéficiait de l'effet de surprise et d'une grande accumulation de moyens offensifs. Ils ont interdit la rupture de leurs lignes. Ils l'ont réduit à gagner au sud et le long de la Marne, en direction d'Epernay, une maigre bande de terrain, ne répondant en rien aux efforts fournis et aux espérances conçues.

Ils ont ainsi permis l'entrée en ligne des effectifs de contre-attaque qui ont brisé l'effort de l'ennemi et l'ont refoulé.

Les pertes subies par les régiments et le 66^e B.T.S. témoignent, d'ailleurs, hautement, de la ferme volonté de tous, de ne pas laisser passer l'ennemi (24 officiers et 1.200 hommes, dont 3 officiers et 400 hommes pour le 66^e B.T.S.).

Dans la nuit du 19 au 20 juillet, le 33^e R.I.C. et le 66^e B.T.S. se portent à Mardeuil et bois au Sud.

Le 29 juillet 1918, les 1^{er} et 3^e bataillons du 33^e, rattachés au 103^e R.I., participent au combat de Romigny. Le régiment déplore la mort du brave capitaine Imhaus, belle figure de soldat, modèle de vertus militaires, tombé en conduisant ses troupes à l'assaut.

Le 30 juillet, le 33^e R.I.C. est entièrement regroupé : E.M., à Pierry ; 2^e et 3^e bataillons, à Moussy ; 1^{er} bataillon, à Chavet.

Le 31 juillet, la division fait mouvement en camions-autos pour stationner dans la zone de la 2^e armée (région sud-ouest de Verdun). Les cantonnements sont en fin de route : E.M., 1^{er} et 2^e bataillons, à Maxéville ; 3^e bataillon et 66^e B.T.S., à Souhesme.

A partir du 7 août, le 33^e R.I.C. relève le 232^e R.I. dans le secteur de Bonchamps.

Le 9 août, le 2^e bataillon se porte à Sommedieu et le 3^e bataillon à Dieue, en réserve. L'E.M. au P.C., Toulon. Le 1^{er} bataillon relève le 1^{er} bataillon du 232^e R.I. dans le C.R. Haudiomont.

Le 10 août, le 2^e bataillon relève un bataillon du 232^e R.I. (C.R. des Hures). Le 66^e B.T.S. est en réserve.

Le 21 août, le 3^e bataillon relève le 1^{er} bataillon dans le C.R. Haudiomont.

Le 24 août, le 1^{er} bataillon est relevé par le 3^e bataillon du 12^e cuirassiers et se porte du camp d'Hinvaux au camp de La Béholle. Le 66^e B.T.S. se porte du camp de l'Evêché au camp de La Chiffouse.

Le 25 août, le 33^e est relevé par le 12^e B.C.P. Le 3^e bataillon du 33^e R.I.C. se porte au camp du Tremblais ; le 2^e bataillon va au camp de La Béholle, avec l'E.M.

Le 26 août, les 1^{er} et 3^e bataillons vont au camp de Saint-Airy.

Le 31 août, l'E.M. va au camp des Savoyards, le 2^e bataillon au camp de Déramée, le 66^e B.T.S. au camp de Saint-Airy.

Le 6 septembre, le 33^e R.I.C. est mis à la disposition de la 18^e D.I. : E.M. et S.H.R., aux casernes Marceau, 2^e bataillon à la Poudrière.

Le 7 septembre, le 2^e bataillon relève le bataillon du 66^e R.I. au C.R. Duprat.

Le 9 septembre, le 1^{er} bataillon prend, en ligne, le C.R. Bézonvaux, le 3^e bataillon le C.R. Fort. Le 66^e B.T.S. en réserve.

Le 12 septembre, des coups de main de reconnaissance sont organisés sur le front. Des détachements sont institués par les bataillons en ligne suivant un plan d'engagement. Ces opérations sont menées avec vigueur et prouvent que l'ennemi tient sur le front. Quelques prisonniers sont faits.

Le 13 septembre, les mêmes opérations ont lieu avec variantes.

Le 14 septembre, le sous-lieutenant Gardon est blessé dans un de ces engagements.

Les troupes font preuve des plus sérieuses qualités au cours de ces opérations pénibles, où certains blessés ont dû rester vingt-quatre heures sur le terrain avant d'être relevés.

Le 25 septembre, vers 24 heures, le 2^e bataillon exécute un coup de main sur le village de Dieppe, à 2.500 mètres en avant de nos organisations. Le lieutenant Michelet, chef de l'opération, est blessé, le sous-lieutenant du génie Dequatre est tué. L'opération est exécutée, sous un véritable arrosage de mitrailleuses, avec la plus belle énergie et rapporte de précieux renseignements. Le 1^{er} et le 2 octobre, le régiment est relevé par le 53^e R.I.C. Le régiment vient cantonner après relève à Belrupt-la-Bouvière et Champ de tir.

Le 4 octobre, le régiment cantonne à Bois-Sec, camp du Tremblais, champ de tir.

Le 7 octobre, deux compagnies, la 13^e et la 19^e, sont mises à la disposition du Colonel commandant le sous-secteur de Vaux, pour exécution de reconnaissances offensives.

Au cours de ces opérations, qui atteignent tous leurs objectifs et rapportent des précisions sur l'occupation ennemie, tombent, bravement, le sous-lieutenant Defort et l'aspirant Carpentier.

Dans la nuit du 10 au 11 octobre, le 3^e bataillon quitte le champ de tir et va occuper le C.R. Albain, dans le sous-secteur des Chambrettes.

Dans la nuit du 13 au 14 octobre, le 2^e bataillon relève au ravin du Helly (P.C. Attila) le 32^e R.I.

Dans la nuit du 24 au 25 octobre, le 2^e bataillon va occuper le C.R. Bezonvaux, le 1^{er} bataillon le C.R. Albain, le 3^e bataillon le C.R. des Chambrettes. Le Commandant du sous-secteur Douaumont est au P.C. Attila.

Les tirs à obus toxiques de l'artillerie allemande deviennent très fréquents et déterminent de nombreuses évacuations.

Le 5 novembre, à 5 h. 45, les 22^e et 23^e compagnies effectuent un coup de main sur les lignes ennemies et font un prisonnier.

Le 6 novembre, un nouveau coup de main, effectué avec succès par une section de la 18^e compagnie, nous ramène un prisonnier.

Le 8 novembre, est communiqué au régiment un plan de démarrage prévoyant la participation de la division au mouvement en avant de toute la ligne dans la direction générale du Nord-Est, puis ultérieurement de l'Est.

Les ordres de détail sont transmis aux unités dans la soirée. En attendant l'exécution du démarrage, un certain nombre de reconnaissances, dont trois sur le front du régiment, doivent tâter la ligne ennemie. Cette dernière étant supposée évacuée en partie, les reconnaissances offensives avaient mission de s'y installer si la résistance était faible.

Il est prescrit, dans la nuit, de gagner aux premières lueurs du jour, comme position de départ, une zone de positions à cinq kilomètres plus à l'Est, ce qui peut se faire sans encombre. Avant 9 heures du matin, les bataillons du 33^e se trouvent placés dans leur zone de marche : à droite, le 2^e bataillon (Buchet) ; à gauche, le 1^{er} bataillon (Mathieu) ; en réserve, le 3^e bataillon (Capdevielle), P.C. du Chef de Corps au P.C. Simone.

Pendant ce temps, les reconnaissances ont lieu : à gauche, deux sections de la 17^e compagnie, sous le commandement du sous-lieutenant Schanock, abordent la tranchée de la Chartonne, la trouvent occupée fortement et échangent avec l'ennemi grenades et coups de fusils, puis se replient sans pertes en combattant.

Au centre, deux sections de la 19^e compagnie, sous le commandement du sous-lieutenant Magne, s'appuyant mutuellement, abordent énergiquement l'objectif qu'elles trouvent peu occupé et s'y installent à 6 heures. Vers 8 heures, une forte contre-attaque allemande se dessine, entoure la troupe, qui, pour ne pas être cernée, se replie en s'accrochant au terrain et en combattant courageusement. Le sous-lieutenant Magne, le dernier dans la retraite, ne revient pas. A 11 heures, le détachement était rentré dans nos lignes.

A droite, la reconnaissance du capitaine Neveu, de la 21^e compagnie, a pour instruction de marcher en direction générale de Maucourt, se couvrant à droite par une section au Petit-Chenas, puis d'attaquer l'ouvrage Diez, puis les abords de Maucourt.

Une compagnie américaine doit se trouver au Grand-Chenas. Des renseignements certains donnent comme évacué Dieppe, le Grand-Chenas et, peut-être, le Petit-Chenas. Or, ces localités sont occupées en force et la compagnie Neveu va attaquer la position ennemie à son point le plus fort, au rentrant de la ligne.

La section envoyée au Petit-Chenas n'a pas laissé de traces.

La compagnie Neveu peut s'avancer à 4 ou 500 mètres de son objectif sans être inquiétée. A ce moment, le feu des fusils et mitrailleuses se déclenche. Le Capitaine, homme très brave, très énergique, sans se laisser intimider par ce tir, continue sa marche. Pendant ce temps, la reconnaissance Magne, peu éloignée, est contre-attaquée et ramenée vivement par l'ennemi. Profitant de cet avantage, la garnison du point d'appui de maucourt (tranchée de Maucourt et ouvrage Diez) sort de ses lignes et entoure complètement la compagnie Neveu. Les quelques hommes qui purent revenir se sont trouvés un peu en flèche à gauche. Ils se sont accrochés à des trous d'obus et ont été négligés par la contre-attaque allemande. Le capitaine Neveu, blessé gravement au pied, tient énergiquement tête à l'ennemi avec les hommes qui l'entoure ; après avoir brûlé toutes leurs munitions, les survivants du détachement sont faits prisonniers avec leur héroïque chef.

Les deux bataillons de tête, continuant leur mouvement, arrivent sur une ligne un peu inclinée sur le méridien et passant à 400 mètres environ de Dieppe.

A ce moment, le feu de nombreuses mitrailleuses se déclenche et cloue la ligne sur le sol.

Le commandant du 1^{er} bataillon fait tâter Dieppe par des patrouilles. Celles-ci se heurtent à un réseau intact bien battu par les mitrailleuses, de sorte que le cisaillement est impossible.

De la partie est du Grand-Chenas, ainsi que du bois Nobras, partent également des feux de mitrailleuses qui prennent la ligne d'écharpe.

Le barrage ennemi se déclenche, tombant d'abord sur les positions allemandes, ainsi que le montrent de nombreuses fusées tirées simultanément par l'ennemi. Ces signaux marquent l'importance de la garnison allemande.

La ligne française est clouée au sol, dans une région marécageuse, où il n'existe aucune autre protection que des trous d'obus ; elle se cramponne au terrain et y reste toute la journée sous le feu violent de l'artillerie ennemie, dont beaucoup d'obus de gros calibre et d'obus toxiques.

Pendant la nuit, qui est très dure à cause du froid, des tentatives d'infiltration sont faites contre Dieppe et le terrain, entre ce village et le Grand-Chenas.

L'ennemi, très vigilant, rend vaines la plupart de ces tentatives. Cependant, le 2^e bataillon occupe l'ouvrage de la Tortue, non tenu par l'ennemi.

On sait, dès lors, que la position ennemie, loin d'être en voie d'évacuation, est fortement occupée. On ne peut s'en emparer que par la manœuvre et une forte coopération d'artillerie.

Pour avancer, il aurait fallu que la division américaine, qui doit épauler notre division à gauche, fut arrivée à notre hauteur. Or, elle est à cinq kilomètres en arrière.

Heureusement, le 52^e R.I.C., à la droite du régiment, paraît se heurter à une résistance moins vigoureuse. Dès lors, mettant à profit cette situation, la progression peut se faire de proche en proche de la droite à la gauche.

Le 52^e prend, le 10, le Grand-Cognon et Abancourt. Le 33^e reçoit donc l'ordre de s'emparer du bois Nobras et de Dieppe.

L'attaque est fixée au 11, à la pointe du jour.

Elle est exécutée par le bataillon Buchet. L'objectif ayant été reconnu la veille par des patrouilles, l'attaque est faite par la lisière du bois, avec quelques fractions seulement au sud.

Une compagnie du bataillon Capdevielle, mise à la disposition du bataillon Buchet, sert de soutien en cas d'échec sérieux.

Servie par une brume épaisse, l'attaque réussit complètement. Prévenus et ébranlés par une préparation d'artillerie, les Allemands s'enfuient après une faible résistance, laissant entre nos mains du matériel.

Une contre-attaque ennemie, lancée peu après pour reprendre Nobras, échoue sous nos feux avant d'avoir pu aborder la lisière.

L'occupation de Nobras a demandé un quart d'heure. La défense est organisée et les troupes attendent l'ordre de continuer les opérations.

Le 11 novembre, à 11 heures, les hostilités cessent sur tout le front.

Les dernières journées avaient été très pénibles. Aux pertes assez élevées, se joignent un grand nombre d'évacuations pour gelure des pieds. Les troupes engagées se sont trouvées en effet dans les conditions les plus dures.

Elles ont été obligées de se terrer dans des trous d'obus déjà pleins d'eau et de passer ainsi quarante-huit heures.

Malgré les dures souffrances endurées, malgré les pertes subies par le feu de l'ennemi, par les gaz, par le froid, elles ont fait preuve d'une magnifique ténacité, bien décidées, si elles ne pouvaient déloger l'ennemi, à lui barrer du moins le chemin s'il tentait de sortir de ses lignes.

Le 11 novembre, à 11 heures, le P.C. du régiment fonctionne à Marron, près de l'étang de Vaux ; 1^{er} bataillon au ravin de la Caillette, 2^e bataillon au ruisseau de Vaux, 3^e bataillon aux avants-postes.

Le 13 novembre, la 10^e D.I.C. est relevée par la 6^e division Etats-Unis.

Du 13 au 17 novembre, le régiment cantonne dans la région Ancemont-Dieue.

Le 19 novembre, le régiment cantonne à Louvrois, Mairey, Paroches ; le 20, à Vignot, Commercy ; le 21, dans la région de Vaucouleurs ; le 22, à Saulxures-les-Vannes ; le 25, à Bauville-sur-Madon, Maizières et Xeuilley.

Le 26 novembre, à Erbéviller et camp, Boujules et camp.

Le 27 novembre, le régiment trouve la frontière de Lorraine et cantonne à Château-Salins, Morvelle.

Le 29 novembre, le régiment cantonne dans la région d'Arraincourt, Binlange ; le 30, dans la région de Memersheim, Marange, Halleringen ; le 1^{er} décembre, à Bisten, Berns, Beblingen ; le 2, à Schwarzenholz, Labach, Hultzweiler ; le 3, dans la région de Birkenfeld ; le 6, à Oberstein ; le 7, à Hochstetten, Simmern ; le 9, à Nusbaum, Sebenheim ; le 10, à Kreuznach ; le 11, à Werstadt, puis Wolstein ; le 13, à Oppenheim, Merstein, Alzey, en fin de marche.

Le 30 décembre, la 10^e D.I.C. est remplacée par la 2^e division de chasseurs à pied, dans la subdivision de Mayence. Après relève, elle fait mouvement sur la région de Saint-Goarshausen, pour occuper la partie sud-est de la tête de pont de Coblenz.

Le régiment, à l'exception du 2^e bataillon, embarque à bord du *Stozenfeld*, sur le Rhin, à l'embarcadère de Nierstein, et débarque à Kamp, où il cantonne. Les éléments montés et les équipages font mouvement par voie de terre.

Le 31 décembre, le régiment va cantonner à Niederbachheim-Dessighofen.

Le 1^{er} janvier 1919, le régiment va cantonner : E.M., C.H.R., 2^e bataillon, à Nastatten ; 1^{er} bataillon, à Boenich ; 3^e bataillon, à Nieder-Walmenach et Ober-Walmenach. Le régiment y demeure jusqu'au 28 janvier 1919.

Le 29 janvier, certains de ces éléments sont déplacés : le 1^{er} bataillon est à Nieder, Ober-Walmenach et Rettersheim ; le 2^e bataillon à Nastatten, Nieder et Obermeilingen ; le 3^e bataillon à Holzhausen.

Le 18 février, le régiment est relevé par le 53^e R.I.C. et cantonne dans la région Miehlen, Dachsenhausen, Marienfels-Geisig.

Le 25 février, le 1^{er} bataillon du régiment embarque en chemin de fer, à la gare d'Oberlahnstein, pour Bordeaux ; le 2^e bataillon embarque le même jour, dans les mêmes conditions. Le 3^e bataillon est à Marienfels, l'E.M. à Miehlen.

Le 27 février, le 3^e bataillon et la C.H.R. s'embarquent au même point pour Sarrelouis.

Le 28, ces unités cantonnent dans la région Volklingen-Gerslauten ; le 2 mars, à Sarrebrück et environs.

Le 15 mars, le 3^e bataillon et la C.H.R. embarquent en chemin de fer pour Bordeaux.

Le 20 avril, la 15^e compagnie du régiment quitte Bordeaux, à bord du vapeur *Figuig*, à destination de Casablanca.

Le 22 avril, les 13^e, 14^e, 1^{er} C.M., 17^e, 18^e, 2^e C.M. et 22^e compagnies quittent Bordeaux, à bord du vapeur *Itu*, à destination de Casablanca.

Le 20 avril, l'E.M. du régiment, les 21^e et 23^e compagnies embarquent sur le vapeur *Santarem*, pour la même destination.

A cette date, le 33^e cesse d'exister.

Cet historique ne serait pas complet si on n'y rapportait pas les adieux du général Marchand, commandant la 10^e D.I.C., à ses troupes, le 25 février 1919, lorsque cette belle division fut dissoute. On ne saurait donner à un tel document une plus magnifique conclusion :

« En exécution des ordres supérieurs et comme conséquence de la fin victorieuse de la guerre, la 10^e D.I.C. est supprimée et ses régiments dissous.

« A vous qui comptez ou qui avez compté à la division, officiers, sous-officiers, caporaux, brigadiers et soldats, à tous, blancs ou noirs, vivants et morts, votre général adresse son salut de chef et d'aîné.

« Ensemble, nous avons connu la lutte âpre et longue avec ses souffrances, ses sacrifices, ses splendeurs et ses renoncements. Ensemble, nous avons connu la victoire qui paie de tout.

« Les tâches ardues nous sont plus souvent échues en partage que les moissons faciles. Plus d'une fois, nos valeureux régiments durent se contenter, comme récompense, de la part prise à la bataille, de la certitude de l'avoir gagnée. Ne regrettons rien ; c'est l'épreuve multiforme qui trempe les énergies et forge les troupes que rien n'abat. Les nôtres ainsi dressées ont souvent pénétré au plus profond des rangs ennemis et ont gardé le terrain conquis. Elles n'en ont jamais cédé un pouce à l'adversaire, même supérieur en nombre et en armement, sans le reprendre aussitôt avec bénéfice.

« Souvenez-vous de la Champagne de 1915 et du nom de Navarin, de la Somme de 1916, du Chemin-des-Dames avec Hurtebize et de Verdun de 1917, de la Marne de l'armée victorieuse, de cette Marne surtout où, par deux fois en 1918, devant Château-Thierry, aux derniers jours de mai, puis aux semaines de juin, et en avant d'Epernay, à la mi-juillet, quand la Patrie serrait son épée d'une main plus frémissante, vous vous êtes dressés infranchissables. Puis, l'envahisseur, à son tour assailli, était refoulé et laissait fléchir son moral, au cuisant contact de la supériorité du vôtre.

« Pour cela, et aussi parce que l'heure de l'armistice vous a trouvés devant les forts de Metz qui redevenaient nôtres, vous avez bien mérité, après un effort guerrier, presque surhumain par son ampleur, sa rudesse et sa continuité, d'entrer des premiers dans Mayence, honneur du reste acheté par une marche forcée préalable de plus de 500 kilomètres, à travers la Lorraine recouvrée et le Palatinat.

« Car voici bien, en effet, par delà les batailles de la gigantesque mêlée, alternant sans répit avec les combats et les travaux des secteurs, aussi meurtriers et plus épuisants encore, le vrai titre singulier dont notre division peut s'enorgueillir parce qu'elle est la seule, je crois, à le pouvoir arborer au regard de toutes les autres, amies ou ennemies, dans l'ensemble des armées combattantes et sur tous les théâtres d'opérations de la guerre mondiale pendant toute sa durée. Entre le 23 septembre 1917, jour de son entrée dans la fournaise de Verdun, par la porte d'Haudremont, et l'heure, maintenant arrivée, de la dislocation finale, jamais elle n'aura été retirée du front de bataille de marche ou d'opérations, dix-sept mois, jour par jour, livrée à l'action ininterrompue, au cours de laquelle 12.000 des siens, dont 300 officiers, sont tombés, un trop grand nombre pour ne plus se relever.

« Sous aucune forme et dans aucune mesure, pendant cette rude escalade des cimes de dévouement et d'abnégation les plus ardues, les troupes de la division n'auront goûté de repos de détente. Plus d'une fois, il l'avoue maintenant, votre Général a subi l'étreinte d'une cruelle anxiété. A une pareille épreuve d'endurance, unique peut-être dans les fastes militaires, le merveilleux outil de guerre allait-il pouvoir jusqu'au bout résister sans se rompre ?

« Il a fait mieux. Il en est sorti plus robuste encore, plus fortement trempé.

« Soldats et camarades de toutes armes et de tous grades, avec quelle fierté aujourd'hui je vous rends ce témoignage où vous sentirez mon affection et l'hommage d'une reconnaissance qui ne s'éteindra qu'avec moi.

« Votre division était née au premier printemps de la guerre dans les fleurs et les arômes de Provence. De sa naissance ensoleillée elle a gardé, à travers les jours sombres, une foi toujours jeune. Elle finit avec le dernier hiver de la guerre, en sol allemand, au delà du Rhin des légendes, et de nos gloires militaires.

« Les morts dormiront consolés.

« Mais vous, les survivants de la plus formidable dispute guerrière que le monde ait connue, n'oubliez pas ce qui demain, va être le passé ! Et les vertus auxquelles vous vous êtes haussés comme soldats, continuez de les cultiver comme citoyens ! C'est la condition pour faire notre France toujours plus digne, toujours plus forte, toujours plus belle, toujours plus

digne d'être saluée universellement dans l'ère de paix qui s'ouvre laborieuse et féconde, du titre prestigieux de médiatrice des nations, après avoir donné les directions triomphales aux peuples de l'Entente accourus à son appel pour défendre la liberté et la civilisation.

« Non, vous n'oublierez pas ! Et vous ne permettrez pas, non plus, rentrés dans vos foyers, qu'autour de vous on oublie.

« Adieu ! ô mes bons compagnons d'armes, adieu mes chers régiments ! Je salue vos drapeaux une dernière fois, avant qu'ils cessent de flotter sur nos cohortes héroïques pour se figer en reliques d'épopée.

« Fait au Q.G., à Saint-Goarshausen, le 25 février 1919.

« Signé : Général MARCHAND. »

V

LISTE DES CITATIONS INDIVIDUELLES A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Par ordre général n° 245, en date du 15 décembre 1916, le Général commandant la 10^e armée cite à l'ordre de l'armée :

PILLARD (Lucien-Eugène), capitaine au 6^e bataillon sénégalais :

Commandant une compagnie sénégalaise, a brillamment entraîné ses tirailleurs à l'assaut des positions ennemies, malgré un tir violent d'obus de tous calibres. A été blessé mortellement en arrivant sur le parapet de la tranchée ennemie.

Par ordre général n° 4296 D, en date du 15 octobre 1916, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 15 octobre 1916.

MARTINEAU (Victorien), caporal au 33^e colonial :

Excellent caporal, très discipliné et plein d'entrain, toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été blessé très grièvement, le 14 octobre 1916, en faisant bravement son devoir.

A la date du 28 décembre 1916.

THEBAULT (Jules), soldat à la 15^e compagnie du 33^e colonial :

Excellent soldat. A eu une brillante conduite aux combats du 14 au 18 octobre 1916, au cours desquels il a été grièvement blessé. Amputé du bras droit.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 4239 D, en date du 4 janvier 1917, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

BRIANT (Joseph), sergent au 33^e colonial :

Excellent gradé, brave et plein d'allant, déjà cité à l'ordre. S'est particulièrement distingué au cours de l'attaque du 25 septembre 1915. son chef de section ayant été mis hors de combat, a pris le commandement de la troupe et l'a entraînée avec vigueur jusqu'au delà de la première ligne ennemie.

A la date du 2 janvier 1917.

JAVANAUD (Antoine), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat, qui a toujours fait preuve d'un zèle et d'un dévouement remarquables. S'est distingué par sa belle conduite pendant les combats du 14 au 18 octobre 1916, au cours desquels il a été grièvement blessé.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre de l'armée n° 243, en date du 10 décembre 1916, le Général commandant la 10^e armée cite à l'ordre de l'armée :

PINARD , sergent au 33^e colonial :

Sous-officier d'une bravoure exceptionnelle. A la tête d'un groupe de grenadiers, chargé de garder un barrage au contact immédiat de l'ennemi, a, pendant quinze heures de suite, empêché celui-ci de progresser.

Par décret du Ministre de la guerre, en date du 17 avril 1917, sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur, à compter du 1^{er} avril 1917, le militaire dont le nom suit :

Pour chevalier

WILD (Jean-Pierre), capitaine (active) au 33^e colonial :

Longs services et nombreuses campagnes. A montré en toutes circonstances les plus belles qualités de bravoure et de dévouement. Blessé le 1^{er} octobre 1914, a fait preuve d'une grande énergie en revenant au front incomplètement guéri. (Croix de guerre).

Par arrêté du Ministre de la guerre, en date du 21 avril 1917, est inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire :

A compter du 1^{er} avril 1917.

BOISSELIER (Jean-Alexis), adjudant (réserve) au 33^e colonial :

Excellent sous-officier d'un courage et d'une énergie exceptionnels. Le 16 octobre 1916, a pris le commandement de sa compagnie, dont tous les officiers venaient d'être mis

hors de combat, et a réussi à la maintenir sur la position conquise, malgré un bombardement extrêmement violent. Deux blessures. (A déjà été cité).

Par ordre général n° 470, en date du 13 mai 1917, le Général commandant la 6^e armée cite à l'ordre de l'armée les militaires dont les noms suivent :

GAYDE (François-Louis-Joseph), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Excellent officier, animé des sentiments les plus élevés. A l'attaque du 16 avril, a donné de nouvelles preuves d'énergie et de bravoure. Sous un tir violent des batteries et mitrailleuses ennemies, est monté sur le parapet dès le déclenchement de l'attaque, aidant les hommes à sortir de la parallèle de départ et les enflammant par son attitude héroïque. A été blessé grièvement par un éclat d'obus.

HENDERICK (Maurice-Hector-Eugène), sergent au 33^e colonial :

Très bon sous-officier, d'une bravoure calme et froide. Sachant son colonel et son chef de bataillon entourés de mitrailleuses et de tireurs ennemis, s'est offert pour aller les chercher et les ramener dans nos lignes, sous un feu violent de l'ennemi.

JEUX (François), sergent au 33^e colonial :

Sous-officier mitrailleur d'une bravoure exemplaire. Au cours d'une contre-attaque, ne disposant plus que de deux servants, a servi lui-même sa mitrailleuse et a participé, dans une large mesure, à repousser l'attaque ennemie.

MORINIÈRE (Marie), soldat de 1^{re} classe au 33^e colonial :

Sa compagnie se trouvant dans des circonstances critiques, sous le choc d'une forte contre-attaque menée par un bataillon de la garde prussienne, s'est jeté résolument à la tête des grenadiers, donnant à tous l'exemple d'une bravoure exemplaire. A réussi à rejeter l'ennemi en dehors de la tranchée de première ligne, où celui-ci avait pris pied.

DUBOIN (Eugène-Antoine-Joseph), lieutenant au 71^e bataillon sénégalais :

Officier d'élite, commandant des équipes du canon de 37, n'a cessé de faire preuve, au cours des journées des 16, 17 et 18 avril 1917, des plus belles qualités militaires. Sous les rafales les plus violentes d'artillerie lourde, a fait exécuter de nombreux tirs, souvent à découvert, pour combattre les mitrailleuses allemandes et a prêté ainsi l'appui le plus précieux aux troupes engagées. Ses équipes démontées, s'est offert pour exécuter les reconnaissances les plus périlleuses pour assurer la liaison avec les unités voisines.

Par ordre n° 4957 D, en date du 15 mai 1917, le Général commandant en chef a fait, dans l'ordre de la Légion d'honneur, les nominations suivantes :

Chevaliers

A la date du 15 mai 1917.

IMHAUS (Georges-François), capitaine (active) au 33^e colonial :

Officier d'élite, ayant de son devoir la conception la plus haute. Déjà deux fois blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne, a donné, dans les journées des 16, 17 et 18 avril 1917, de nouvelles preuves de ses belles qualités militaires en exécutant, avec un beau sang-

froid et une rare énergie, une série de missions de reconnaissances. Blessé au cours de l'une d'elles, n'a pas quitté son poste de combat. (Croix de guerre avec palme.)

RAVARD (Anselme), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Brillant officier, d'un courage et d'une énergie hors de pair. Trois fois blessé et cité à l'ordre au cours de la campagne. S'est à nouveau distingué par ses belles qualités militaires dans les combats des 16, 17 et 18 avril 1917, à la tête d'un bataillon dont il avait pris le commandement en pleine action et qu'il sut maintenir énergiquement dans les conditions les plus difficiles. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre n° 4949 D, en date du 15 mai 1917, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 15 mai 1917.

SOUBIRAN (François), soldat de 1^{re} classe au 33^e colonial :

Soldat d'élite. Le 16 avril 1917, alors que le bataillon était arrêté par des feux violents de mitrailleuses, s'est spontanément offert, malgré le danger, à soigner de nombreux blessés qu'il a pansés avec un sang-froid et un courage admirables. Blessé par la suite, est resté à son poste de guetteur sous un feu extrêmement intense, donnant à ses camarades le plus bel exemple d'endurance et de dévouement. Déjà blessé antérieurement.

BAUFARON (François-Alexis), adjudant-chef (active) au 33^e colonial :

Sous-officier d'élite, d'un courage et d'un sang-froid dignes d'éloges. Au cours des combats des 16, 17 et 18 avril, a mené son unité avec la plus grande vigueur, contribuant pour une large part, à la capture de deux mitrailleuses et de nombreux ennemis. Déjà blessé et cité à l'ordre.

BLANC (Léon), soldat de réserve à la 22^e compagnie du 33^e colonial :

Excellent soldat, blessé grièvement en faisant bravement son devoir.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 4950 D, du 15 mai 1917, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 15 mai 1917.

CAZAUX (Albert-Jean), sergent (active) au 33^e colonial :

Sous-officier mitrailleur d'une bravoure et d'un sang-froid admirables. Le 16 avril 1917, a pris, sous un feu violent, le commandement d'une section de mitrailleuses privée de son chef et l'a résolument portée en avant. S'est emparé au cours de l'action d'une mitrailleuse allemande et s'en est servi lui-même, donnant ainsi à tous l'exemple du calme et du mépris du danger. Deux blessures. Déjà deux fois cité à l'ordre.

DUMOULIN (Adrien-Pierre), sergent (active) au 33^e colonial :

Sous-officier très énergique et d'une bravoure exceptionnelle. Le 16 avril 1917, envoyé en reconnaissance sous bois et soumis à un feu de mitrailleuses ennemies, a réussi, par

son audace et son sang-froid, à s'approcher de celles-ci, en mettant les servants hors de combat et à ramener dans nos lignes deux pièces ennemies. Déjà deux fois cité à l'ordre.

Ces nominations comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre n° 5003, en date du 22 mai 1917, le Général commandant en chef a :

1° Fait, dans la Légion d'honneur, la nomination suivante :

Au grade de chevalier

Pour prendre rang du 25 avril 1917.

FERVILLE (Joseph-Emile), capitaine au 33^e colonial :

Brillant officier, qui a fait preuve des plus belles qualités militaires dans les combats du 16 au 18 avril. A la tête de deux compagnies, dont il avait pris le commandement, a repoussé vigoureusement une attaque menée par un bataillon de la garde prussienne, fait 33 prisonniers, dont 3 officiers, et infligé à l'ennemi des pertes sensibles.

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

2° Conféré la Médaille militaire :

Pour prendre rang du 25 avril 1917.

CRISTIANI (Antoine-François), du 33^e colonial :

Excellent sous-officier. Pendant les combats du 16 au 18 avril 1917, a brillamment entraîné sa section à l'assaut de la première position allemande. A mis lui-même un officier allemand hors de combat et contribué à faire de nombreux prisonniers. Blessé au cours de l'action, a refusé d'être évacué et a conservé sa place en tête de ses hommes.

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 473, en date du 18 mai, le Général commandant la 6^e armée cite à l'ordre de l'armée :

CAHEN (René), lieutenant-colonel commandant le 33^e colonial :

Tombé glorieusement le 16 avril 1917, dans un geste de magnifique exemple, en enlevant énergiquement son régiment à l'assaut d'une organisation ennemie formidable.

ANCIAN (Jules-Joseph), sous-lieutenant au 33^e colonial :

A conduit sa section avec un entrain et un courage qui ont fait l'admiration de tous. Le 16 avril 1917, a contribué, par un combat à la grenade mené avec une extrême vigueur, à la prise des derniers contingents retranchés dans une position très fortement organisée, combat au cours duquel 1 officier et 40 Allemands ont été fait prisonniers. Le lendemain, a pris part à une contre-attaque heureuse, sur une grosse colonne du 1^{er} régiment de la garde prussienne,

contre-attaque pendant laquelle il a tué plusieurs ennemis de sa main avant d'être frappé mortellement.

CAMES (Jean-Louis), chef de bataillon au 33^e colonial :

Officier supérieur d'une haute valeur, qui, dans les circonstances les plus critiques conserve tout son sang-froid et la libre disposition de ses facultés. Dans l'attaque du 16 avril 1917, a fait exécuter avec succès à son bataillon une manœuvre particulièrement délicate. Blessé au cours de l'action une première fois, est resté à son poste et n'a consenti à se faire évacuer qu'après avoir reçu de nouvelles blessures.

CARESCHE, capitaine au 33^e colonial :

N'a cessé, pendant l'attaque du 16 avril 1917, de donner à ses hommes le plus bel exemple de sang-froid et de courage. A rallié des éléments européens et sénégalais privés de chefs et les a conduits à l'assaut sous un feu violent de l'ennemi. Blessé au cours de l'action. Déjà blessé antérieurement à plusieurs reprises.

DARNAULT (Maurice), chef de bataillon au 33^e colonial :

Dans l'offensive du 16 avril 1917, a entraîné brillamment son bataillon à l'assaut de la première position allemande, qu'il a rapidement conquise. A poussé loin au delà de cette position vers la position intermédiaire. Est resté, avec son bataillon, accroché au terrain durant une grande partie de la journée, exposé à un tir violent d'artillerie et de mitrailleuses ennemies.

DAUCE, capitaine au 33^e colonial :

Véritable entraîneur d'hommes, d'une bravoure et d'un allant exceptionnels. Bien que très grièvement blessé, a continué à encourager des mitrailleurs soumis à un feu très violent. Mort de ses blessures sur le champ de bataille.

DAVID (Auguste), capitaine au 33^e colonial :

Atteint de deux blessures au début de l'action, a rejoint quand même son chef de bataillon et a fait preuve, pendant toute la journée, d'un courage et d'un entrain remarquables. Est tombé grièvement blessé.

LEFÈVRE (Alfred), capitaine au 33^e colonial :

A entraîné sa compagnie à l'assaut des lignes allemandes avec un élan magnifique et est tombé glorieusement sur la position ennemie.

ROBIN (Alphonse), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Officier d'un calme inébranlable dans les circonstances les plus difficiles. Dans les affaires des 16, 17 et 18 avril 1917, est monté brillamment à l'assaut, avec ses bombardiers, sous un tir extrêmement violent de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies. L'officier de renseignements du régiment étant tombé, a pris sa place et a poussé avec le centre de renseignements, non loin de la position intermédiaire allemande, donnant le plus bel exemple de bravoure et de sang-froid.

SECHET (Adolphe), lieutenant au 33^e colonial :

Officier d'élite, qui a donné la confirmation de ses magnifiques qualités militaires en conduisant sa section dans les différentes phases des combats des 16, 17 et 18 avril 1917, avec un courage et un entrain admirables. Grâce à une heureuse initiative personnelle, a pris de nuit, avec une poignée d'hommes, 3 officiers et 21 soldats allemands.

BARJOU (Jean), soldat au 33^e colonial :

Très brave soldat, sachant entraîner ses camarades au combat et seconder intelligemment ses chefs. Bien que blessé grièvement à la cuisse, a fait prisonnier 5 Allemands qui sortaient d'un abri.

ESCAICH (Michel), caporal au 33^e colonial :

Soldat intrépide, s'est lancé seul, pistolet au poing, sur un groupe de soldats ennemis cachés dans un fourré et, par sa courageuse attitude, les a déterminés à se rendre. Tué au cours de l'action.

FRANBOULET (Léon), adjudant au 33^e colonial :

Sous-officier d'un calme et d'un sang-froid remarquables. Au combat du 16 avril 1917, a conduit sa section à l'assaut des lignes ennemies avec une abnégation et un courage dignes de tous les éloges. Blessé grièvement en organisant la position conquise. Déjà titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. (Deux citations à l'ordre de l'armée.)

GABILLET (Emmanuel), soldat au 33^e colonial :

Soldat admirable par son courage et son sang-froid. S'est offert d'aller seul reconnaître une grotte de laquelle une mitrailleuse allemande les abords de la position. Blessé grièvement, le lendemain, en contre-attaquant heureusement, avec son lieutenant et une poignée d'hommes, une grosse colonne de la garde prussienne.

LAIGUEDE (Henri), sergent au 33^e colonial :

Sous-officier d'un courage admirable, toujours volontaire pour les missions dangereuses. Au cours de l'attaque du 16 avril 1917, se trouvant en reconnaissance en avant de nos lignes, a réussi, sous un feu violent de mitrailleuses, à rejoindre son unité ; s'est offert, aussitôt revenu, pour aller, sous les balles, dégager son chef de corps et son chef de bataillon, placés dans une situation très critique.

RETAILLAUD (Jean-Baptiste), soldat au 33^e colonial :

Soldat très brave et très énergique, agent de liaison de son commandant de compagnie. Le 16 avril 1917, à l'attaque, ne l'a quitté que pour prendre le commandement de groupes d'hommes qui avaient perdus leurs gradés ; a été blessé en les entraînant à l'attaque d'un nid de grenadiers ennemi ; resté sur place, excitait les autres hommes à aller en avant ; ne s'est rendu au poste de secours, pour se faire soigner, que quand tous les hommes de la compagnie l'eurent dépassé.

Par ordre général n° 152 de la 8^e armée, en date du 4 juillet 1917, le Général Gérard cite à l'ordre de l'armée, le militaire dont le nom suit :

SOULLET (Auguste), soldat brancardier de la 21^e compagnie du 33^e colonial :

Du 14 au 18 octobre 1917, sous le feu violent de l'artillerie ennemie, n'a pas cessé d'assurer son service de brancardier avec un sang-froid et un dévouement admirables. A été grièvement blessé, le 18, en se portant courageusement au secours d'un camarade. Avait déjà reçu une blessure antérieure.

Par ordre n° 5226 D, du 3 juillet 1917, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A compter du 31 mai 1917.

CONDAT (Frédéric), soldat à la 13^e compagnie du 33^e colonial :

Très bon soldat, dévoué et courageux. A été blessé très grièvement en faisant bravement son devoir.

TERROUX (Pierre), soldat à la 13^e compagnie du 33^e colonial :

Très bon soldat, dévoué et énergique. A été blessé très grièvement à son poste de combat en donnant un bel exemple de courage.

FOUCHER (Paul-Marie), sergent à la 13^e compagnie du 33^e colonial :

Très bon gradé, énergique et ayant toujours fait preuve des plus belles qualités militaires. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 28 mai 1917.

LAPRÉE (Ferdinand), caporal au 71^e bataillon sénégalais :

Gradé d'une bravoure et d'un courage exemplaires. Au combat du 16 avril 1917, malgré le bombardement le plus violent et le feu nourri des mitrailleuses allemandes, s'est offert pour établir la liaison avec un régiment voisin. Est tombé grièvement blessé en accomplissant, pour la troisième fois, sa mission. Amputé de la jambe gauche.

Les nominations ci-dessus comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Est inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire, le militaire dont le nom suit :

MÉDARD (Marcelin), sergent à la 1^{re} compagnie de mitrailleuses du 33^e colonial :

Au front depuis le début de la campagne, a pris part à toutes les actions où son régiment a été engagé. N'a cessé de faire preuve, au feu, des plus solides qualités de courage, d'énergie et d'entrain. Deux citations.

Par ordre n° 157, en date du 22 juillet 1917, le général Gérard, commandant la 8^e armée, cite à l'ordre de l'armée :

FONFERRIER (Paul), lieutenant au 33^e colonial :

Fait prisonnier à la bataille de Charleroi en essayant de rentrer dans les lignes françaises, à travers les lignes allemandes, a été interné à Torgan. S'est évadé de cette forteresse et a réussi à regagner la France, faisant preuve, en cette circonstance, d'un sang-froid et d'un esprit de décision remarquables. Dès sa rentrée en France, a été renvoyé au front, sur sa demande.

Par décret du Ministre de la Guerre du 14 juillet 1917, est inscrit sur le tableau spécial de la Légion d'honneur, à compter du 10 juillet 1917 :

Pour officier

COSTE (Louis-Victor), chef de bataillon (active) commandant le 71^e bataillon sénégalais :

Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours donné l'exemple du courage et du sang-froid. S'est de nouveau distingué aux combats d'avril 1917 en entraînant son bataillon à l'assaut des lignes ennemies, se maintenant sur les positions conquises, malgré des contre-attaques incessantes et un violent bombardement. Une citation antérieure. (Croix de guerre.)

Par ordre général n° 163 en date du 22 septembre 1917, le Général commandant la 8^e armée cite à l'ordre de l'armée :

SIVAUJON (Henri), caporal à la 14^e compagnie du 33^e colonial :

Caporal d'une grande bravoure. Le 16 avril 1917, son colonel et son chef de bataillon se trouvant un moment entourés de mitrailleuses et de tirailleurs ennemis, s'est mis lui-même à la recherche d'un passage pour rentrer dans nos lignes et, après l'avoir trouvé, est revenu, sous un bombardement violent, pour guider ces deux officiers supérieurs.

Est cité à l'ordre de l'armée n° 511, en date du 11 octobre 1917 :

JANNOT (Pierre), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Les 16, 17 et 18 avril 1917, a aidé puissamment le commandement par son énergie et l'exemple de bravoure donné à ses hommes pour repousser une contre-attaque allemande. Magnifique soldat autant que chef intrépide, sur lequel on peut compter. (Déjà cité deux fois.)

Par décret du Ministre de la Guerre, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur, à compter du 1^{er} octobre 1917 :

Pour chevalier

DESOLME (Philippe-Mathieu-César), capitaine (réserve) au 33^e colonial :

Officier d'une exceptionnelle bravoure. Atteint de deux blessures, dont une très grave, le 28 octobre 1914, au combat de Signy-l'Abbaye, est revenu au front aussitôt guéri, a brillamment participé, en avril 1915, aux attaques de l'Yser, où il a reçu deux nouvelles blessures. Blessé une cinquième fois, le 18 octobre 1915, en entraînant ses hommes à la baïonnette. (Deux citations. Croix de guerre.)

Par ordre général n° 5903 D, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 4 novembre 1917.

TABARIN (Jean-Henri-Victor), soldat (active) au 33^e colonial :

Jeune soldat, qui a fait preuve, depuis son arrivée au front, de courage et d'énergie. A été blessé très grièvement, le 7 octobre 1917, en faisant bravement son devoir. Amputé de la jambe droite. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre général n° 973, en date du 8 novembre 1917, le Général commandant la 2^e armée cite à l'ordre de l'armée :

FRANÇOIS (Alban), soldat de 2^e classe au 33^e colonial :

Le 7 octobre 1917, pendant un violent bombardement, un de ses camarades venant d'être tué à ses côtés et lui-même blessé grièvement à la mâchoire et aux mains, a bondi tout seul hors de la tranchée, est allé lancer des grenades dans la tranchée allemande et est resté pendant une heure entre les lignes. A son lieutenant, qui le félicitait pour sa belle conduite, a répondu : « C'est pour la France. Vive la France ! » Au moment où les brancardiers l'emmenaient au poste de secours, s'est écrié : « Au revoir les gars, je reviendrai ! A bientôt ! »

Par ordre général n° 5938 D, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 27 octobre 1917.

GENON (François), soldat de réserve au 33^e colonial :

Au front depuis le début de la campagne, s'est toujours bien comporté. Blessé une première fois dans la Somme, en juillet 1916, a été blessé grièvement à nouveau, le 5 octobre 1917, en faisant bravement son devoir. Amputé du bras droit.

RENAUD (Maurice), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat. Au front depuis le début de la campagne, s'est toujours fait remarquer par sa bravoure, son sang-froid et son dévouement. A été blessé grièvement, le 2 octobre 1917, dans l'accomplissement de son devoir. Amputé de la jambe gauche. Une blessure antérieure. (Déjà cité à l'ordre.)

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 990, en date du 22 novembre 1917, le Général commandant la 2^e armée cite à l'ordre de l'armée :

TOURET (Emile), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Excellent officier, brave, énergique et dévoué. Modèle du devoir et véritable entraîneur d'hommes. Déjà blessé le 9 décembre 1916, a été blessé grièvement, le 19 octobre 1917, comme commandant de compagnie, en première ligne, et est mort des suites de ses blessures.

Par ordre général n° 6131 D, en date du 14 décembre 1917, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

FOUGAIROLLES (Clément), soldat (active) au 33^e colonial :

Jeune soldat d'une bravoure accomplie, plein de cranerie au feu. A été blessé grièvement, le 27 septembre 1917, en ravitaillant les premières lignes en munitions, sous un bombardement intense.

SARRAZIN (Jean), soldat de 1^{re} classe à la 13^e compagnie du 33^e colonial :

Agent de liaison d'une bravoure accomplie ayant au plus haut point le mépris du danger. A été blessé grièvement le 16 avril 1917, au plateau de Vauclerc, en assurant, dans des conditions difficiles, son service de liaison. Amputé de l'avant-bras droit.

Par ordre général n° 6188 D, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 26 décembre 1917 :

PIJARYAS (Henri), soldat (active) au 33^e colonial :

Soldat d'un grand courage, ayant un sentiment élevé du devoir. A été blessé, le 20 août 1917, en repoussant un coup de main ennemi. Enucléation de l'œil droit.

BOBAN (Jules), soldat au 33^e colonial :

Soldat d'une bravoure remarquable. A été grièvement blessé, le 14 octobre 1916, dans la Somme, au cours d'une violente contre-attaque ennemie. Amputé de la jambe droite. (Croix de guerre avec palme.)

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la décision ministérielle n° 12285 K, du 8 août 1916, le Général commandant en chef a, par ordre général n° 6236 D, en date du 10 janvier 1918, conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 28 novembre 1917.

LECAN (Joseph-Louis-François), soldat de réserve au 33^e colonial :

Excellent soldat, d'une bravoure à toute épreuve et d'un grand sang-froid devant le danger. A été blessé grièvement, le 26 juin 1915, à Beauséjour, en faisant bravement son devoir.

A la date du 20 décembre 1917.

TEYSSIER (Gabriel-Joseph), soldat au 33^e colonial :

Bon soldat, brave et dévoué. A été grièvement blessé à son poste de combat, le 19 décembre 1917.

POL (Dominique), adjudant à la 18^e compagnie du 33^e colonial :

Excellent sous-officier, d'une bravoure et d'une énergie remarquables. A été grièvement blessé, le 23 décembre 1917, pendant un violent bombardement au cours duquel il ne cessait d'encourager ses hommes par l'exemple de son sang-froid et de son mépris du danger. Amputé du bras gauche. Une citation.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 6247 D, en date du 17 janvier 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 26 décembre 1917.

BLANCHARD (Pierre), soldat de réserve à la 21^e compagnie du 33^e colonial :

Excellent soldat, d'un courage et d'un dévouement exemplaires. Blessé grièvement à son poste de combat, le 26 décembre 1917. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre général n° 6321 D, en date du 10 février 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 30 janvier 1918.

GUILLET (Léon), soldat (active) au 33^e colonial :

Très bon soldat. S'est particulièrement distingué par son entrain, sa bravoure au cours des combats des 16 au 18 avril 1917, où il a été grièvement blessé en prenant part à une contre-attaque. Enucléation de l'œil gauche.

Par ordre général n° 78, en date du 7 février 1918, le Général commandant la 1^{re} armée cite à l'ordre de l'armée :

ROBERT (Paul), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Jeune officier d'un allant merveilleux, qui s'était déjà fait remarquer, en plusieurs circonstances, par sa bravoure, son sang-froid et son esprit de décision. Toujours volontaire pour les missions les plus périlleuses. A trouvé une mort glorieuse en allant couper dans les lignes ennemies un réseau électrifié.

Par ordre général n° 6472 D, en date du 6 mars 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 30 novembre 1917.

MÉRIC (Pierre), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat, ayant toujours fait son devoir, notamment en Champagne, dans la Somme et sur l'Aisne, où il a été grièvement blessé. Enucléation de l'œil gauche. Deux citations.

MARQUET (Jean), soldat de 1^{re} classe (active) au 33^e colonial :

Très brave soldat, qui s'est particulièrement distingué par son entrain et son courage, dans la journée du 20 août 1917, à Badonvillers, où il a été grièvement blessé pendant un coup de main ennemi. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre général n° 83, en date du 15 mars 1918, le Général commandant la 1^{re} armée cite à l'ordre de l'armée :

QUEIGNEC (Yves), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Excellent officier, d'une bravoure calme et réfléchie, toujours prêt pour des missions périlleuses. Déjà cité à l'ordre. Blessé grièvement à la tête en allant s'assurer, sous un violent bombardement, que ses guetteurs étaient en place, a voulu continuer quand même sa mission. Blessé de nouveau mortellement, s'est informé, au moment où on l'emportait, si tout le monde était à son poste.

Par ordre général n° 6484 D, en date du 9 mars 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 24 février 1918.

ANGELLIAUME (Henri), soldat (active) au 33^e colonial :

Très bon soldat, qui s'est distingué par sa bravoure et son dévouement depuis son arrivée au front. A été blessé très grièvement en faisant son devoir, le 22 février 1918. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre général n° 6500 D, en date du 14 mars 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 1^{er} septembre 1917.

EVEN (Louis-Jean-Marie), soldat à la 21^e compagnie du 33^e colonial :

Excellent soldat, s'est particulièrement distingué à Belloy-en-Santerre, le 18 octobre 1916, en défendant, dans un combat à la grenade, une tranchée attaquée par l'ennemi. A été grièvement blessé au cours de l'action. Enucléation de l'œil gauche. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre général n° 6517 D, en date du 10 mars 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 20 mars 1918.

TALARMIN (Mathurin), soldat territorial au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 16 octobre 1916, en se portant vaillamment à l'attaque des positions ennemies.

COLLIN (François), soldat de 1^{re} classe au 33^e colonial :

Bon et brave soldat ayant toujours fait vaillamment son devoir. A été grièvement blessé, le 15 octobre 1916, à Barleux, à son poste de combat.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre n° 6531 D, en date du 23 mars 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 23 mars 1918.

QUETTIER (Robert), soldat au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé dans l'Aisne, à l'attaque du 16 avril 1917, en faisant bravement son devoir. (Croix de guerre avec palme.)

Par ordre n° 6658 D, en date du 4 avril 1918, le Général commandant en chef a fait, à la date du 10 mars 1918, dans l'ordre de la Légion d'honneur, la promotion suivante :

Officier

CAMES (Lié-Jean-Louis-Albert), chef de bataillon au 33^e colonial :

Officier supérieur de haute valeur. Sur l'Aisne, à Verdun, avait su obtenir de sa troupe, grâce à son sang-froid et à son énergie magnifique, de remarquables résultats. Déjà blessé deux fois, a été grièvement atteint en se dépensant pour faire face à un violent coup de main allemand. Quatre citations.

En outre, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire dont le nom suit :

A la date du 4 avril 1918.

JEHAN (Jean-Marie), soldat au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 16 avril 1917, à Craonne, en s'élançant à l'attaque des positions ennemies. Amputé du bras gauche.

Par ordre général n° 6804 D, en date du 13 avril 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 13 avril 1918.

BUFFARD (Gaston-Eutrope), soldat de 1^{re} classe (active) au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été blessé très grièvement au Chemin-des-Dames, le 17 avril 1917, au cours d'une attaque, en faisant courageusement son devoir. Amputé de la jambe droite.

OLIVER (Yves-Marie), soldat (active) au 33^e colonial :

Même citation.

Par ordre général n° 6909 D, en date du 19 avril 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 1^{er} avril 1918.

LAGARDERE (Pierre), soldat (active) au 33^e colonial :

Très bon soldat, s'est distingué par sa bravoure et son dévouement depuis son arrivée au front. A été blessé très grièvement en faisant son devoir.

A la date du 19 avril 1918.

LE DU (Pierre-Marie), soldat de réserve au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 24 septembre 1917, devant Verdun, en faisant courageusement son devoir. Amputé de la jambe droite.

Par ordre général n° 207, en date du 2 mai 1918, le Général commandant la 8^e armée cite à l'ordre de l'armée :

COMBES (Pierre), aspirant au 33^e colonial :

A contre-attaqué son poste, qui venait d'être occupé par l'ennemi, avec un élan remarquable. Est entré le premier dans la position. Tué à la tête de ses hommes en poursuivant l'ennemi.

TESTU (Maurice), soldat au 33^e colonial :

Fusilier-mitrailleur d'élite. Démuni de son arme, a pris le fusil d'un blessé et a chargé seul, baïonnette au canon, sur trois Allemands blottis dans un trou d'obus. Blessé grièvement au cours de l'action.

Par ordre n° 7114 D, en date du 1^{er} mai 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 9 avril 1918.

FOUSSEAU (Maurice), sergent au 33^e colonial :

Excellent sous-officier, très brave et très énergique. S'est distingué en maintes circonstances. A été grièvement blessé à son poste de combat en faisant vaillamment son devoir. Trois citations, trois blessures antérieures.

A la date du 13 avril 1918.

PIPON (Joseph), soldat au 33^e colonial :

Bon soldat, très brave au feu. A été blessé très grièvement à son poste de combat en faisant vaillamment son devoir.

A la date du 1^{er} mai 1918.

BOYE (Marcellin), soldat au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 14 octobre 1916, à Belloy-en-Santerre, au cours d'une contre-attaque ennemie. Perte de la vision de l'œil droit.

Par ordre n° 7260 D, en date du 18 mai 1918, le Général commandant en chef a fait, dans l'ordre de la Légion d'honneur, la promotion suivante :

Officier

A la date du 14 avril 1918.

JEAN-JEAN (Marie-Gabriel-Lucien-Raphaël), capitaine (active) au 33^e colonial :

Excellent officier, qui s'est signalé par son sang-froid et son courage sur le front de Verdun, dans des circonstances particulièrement difficiles. Très brave au feu, a été grièvement blessé dans une récente action à la tête de son bataillon et en donnant à tous l'exemple de l'énergie dans le combat ; n'a quitté son poste qu'après avoir passé scrupuleusement le service à son successeur. Une citation.

En outre, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 25 avril 1918.

AUSSAGE (Alexis), caporal (réserve) au 33^e colonial :

Excellent gradé. A été blessé grièvement en entraînant vaillamment son escouade de grenadiers à la contre-attaque. Deux blessures antérieures. Une citation.

A la date du 10 mai 1918.

THOMINE (Marcel), soldat de 1^{re} classe (active) au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 16 juin 1917, en faisant courageusement son devoir sous un violent bombardement.

Par ordre de citation n° 211, en date du 22 mai 1918, le Général commandant la 8^e armée cite à l'ordre de l'armée :

CAM (Yves), soldat au 33^e colonial :

Au cours d'une reconnaissance dans les lignes allemandes, a été blessé mortellement en forçant un groupe allemand à se révéler par son feu, faisant preuve d'un courage et d'un dévouement dignes d'éloges.

Par ordre n° 7408 D, en date du 21 mai 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 30 avril 1918.

MAYENCE (Joseph), soldat au 33^e colonial :

Bon et courageux soldat. A été grièvement blessé au cours des derniers combats en faisant vaillamment son devoir sous un violent bombardement.

GAINÉ (Louis), soldat (réserve) au 33^e colonial :

Bon et courageux soldat. A été blessé grièvement, puis intoxiqué par les gaz en faisant bravement son devoir sous un violent bombardement.

VIGNERON DE LA JOUSSELANDIÈRE (Louis-Edouard), sergent au 33^e colonial :

Très bon sous-officier, qui a donné des preuves nombreuses de courage et de dévouement. A été très grièvement blessé en faisant bravement son devoir sous un très violent bombardement.

Par ordre n° 8031 D, en date du 23 juin 1918, le Général commandant en chef a fait dans l'ordre de la Légion d'honneur, les nominations :

Chevaliers

A la date du 4 juin 1918.

COMPTOUR (Ali-Ambroise), sous-lieutenant (active) à titre temporaire au 33^e colonial :

Officier d'un sang-froid remarquable et d'une rare énergie, qui a fait preuve, au cours des récentes opérations, de belles qualités militaires, dirigeant sa section avec un élan remarquable dans les circonstances les plus critiques. En dernier lieu, alors qu'il était resté avec sa compagnie à l'intérieur des lignes allemandes pour y remplir une mission des plus dangereuses, sous le feu des mitrailleuses ennemies, a réussi à trouver un itinéraire qui a permis à son unité, une fois sa mission terminée, de rallier nos lignes. Une citation.

MAROT (Léon-Camille), sous-lieutenant de réserve au 33^e colonial :

Brillant officier, qui a su communiquer à ses hommes sa foi dans la victoire et sa bravoure au feu. Au cours des rudes combats livrés en rase campagne à un ennemi très supérieur en nombre, a confirmé de magnifiques qualités militaires, a fait comme volontaire plusieurs reconnaissances qu'il a conduites avec énergie et intelligence. Au cours de l'une d'elle, dans un bois tenu par l'ennemi, a mis de sa main hors de combat un ennemi, a continué sa mission et a rapporté d'utiles renseignements. Par la suite, a combattu à la tête de ses sapeurs pionniers et bombardiers, a lutté avec ardeur et énergie, donnant un magnifique exemple de ténacité en n'exécutant l'ordre de se replier qu'après avoir épuisé toutes ses munitions. Trois blessures. Trois citations.

LAURENT (Aimé-Jacques), lieutenant (active) au 33^e colonial :

Officier d'une bravoure et d'une énergie exceptionnelles. Commandant une compagnie pendant de récents combats, s'est dépensé sans compter pour remplir la mission qui lui était confiée, combattant pied à pied et faisant passer dans l'âme de sa troupe sa farouche résolution de contenir à tout prix un ennemi supérieur en nombre. Menacé sur sa ligne de repli par les Allemands, qui tentaient de lui couper la retraite, les a bousculés par une brillante charge à la baïonnette et a pu continuer sa mission. En dernier lieu, isolé du reste de son bataillon par la destruction d'un pont, a réussi à rejoindre, avec sa troupe, son commandant de bataillon, malgré les plus grandes difficultés. Une blessure. Trois citations.

A la date du 5 juin 1918.

BOISSON (Félix-Alexandre), sous-lieutenant (active) à titre temporaire au 33^e colonial :

Excellent officier. A fait preuve, au cours des combats livrés en rase campagne, à un ennemi supérieur en nombre, des plus belles qualités militaires. Blessé très grièvement, a montré un courage et une énergie remarquables. Une citation.

Par ordre n° 8027 D, le Général en chef a conféré la Médaille militaire :

A la date du 3 juin 1918.

DESMOULINS (Pierre), adjudant (active) ; RANNOU (Pierre), caporal territorial ; RIBEMONT (Augustin-Valentin), adjudant (active) au 66^e bataillon sénégalais.

Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 596, en date du 1^{er} juillet 1918, le général Degoutte, commandant la 6^e armée, cite à l'ordre de l'armée :

GALLET (Edouard), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Officier remarquable par ses belles qualités militaires. Le 31 mai 1918, au cours d'un combat de rues en pleine nuit, dans une ville où il était arrivé la veille, a contribué puissamment à rompre le cercle ennemi qui entourait son unité en exécutant une opération pendant laquelle il a capturé deux mitrailleuses ennemies. S'est offert pour franchir seul, à la nage, le fleuve qui séparait sa compagnie de nos lignes pour y porter des renseignements importants et a rempli cette dernière mission avec plein succès.

Par ordre n° 8134 D, en date du 28 juin 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 10 juin 1918.

LAISSUS (Joseph), LE LAMER (Jean-Marie), soldats au 33^e colonial

Par ordre général n° 597, en date du 4 juillet 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

DEYRES (Jean), sergent au 33^e colonial :

Sous-officier de choix, ayant une haute idée de son devoir. A fait l'admiration de tous pendant les récents combats par son extrême énergie, son mordant, son courage calme et réfléchi. A été grièvement blessé par éclat d'obus en s'assurant que tous les hommes de sa demi-section occupaient leurs emplacements de combat.

TRUTIN (Albert), sergent au 33^e colonial :

Sous-officier d'une valeur éprouvée. A assuré le tir de sa demi-section jusqu'à l'épuisement des munitions et à la limite de rendement du matériel en faisant éprouver des pertes sérieuses à un ennemi très supérieur en nombre. A été grièvement blessé.

VOLANT (Thomas), soldat au 33^e colonial :

Jeune mitrailleur, a montré au feu un entrain exceptionnel. Blessé sur sa pièce, a continué à la servir pendant deux heures sans défaillance après un pansement sommaire, refusant de se laisser évacuer. A tiré avec son chef de pièce plus de 12.000 cartouches et a causé à l'ennemi de lourdes pertes, arrêtant net sa progression aussi longtemps qu'il a eu des munitions.

Par ordre général n° 620, en date du 23 août 1918, le général Degoutte, commandant la 6^e armée, cite à l'ordre de l'armée :

IMHAUS (Georges-François-Henri), capitaine au 33^e colonial :

Belle figure de soldat. Officier accompli, personnification du devoir militaire dans son expression la plus élevée. A rempli, le 30 mai, une mission d'avant-garde brillamment conduite. Pendant les combats du 31 mai au 1^{er} juin, toujours le premier sur la brèche, a opposé aux attaques ennemies une résistance acharnée. Coupé du gros des forces par l'explosion prématurée d'un pont qui l'en séparait, a organisé la résistance, s'est replié avec ses chefs, a pris les dispositions pour les rejoindre et a ramené ses hommes à la barbe de l'ennemi, passant le fleuve le dernier.

TILHO (Jean), chef de bataillon au 33^e colonial :

Officier supérieur, adjoint au Chef de corps, possédant de très belles qualités militaires, ayant l'intelligence de la guerre. Au cours des rudes journées de lutte des 30 et 31 mai, que le régiment a eu à livrer en rase campagne, contre un ennemi supérieur, a été pour son chef de corps un auxiliaire de premier ordre, notamment dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin, dans la préparation de la défense d'une forte localité menacée de près par l'ennemi, à la prise de laquelle celui-ci attachait une importance matérielle et morale considérables.

NORMET (Léon), médecin-major de 1^{re} classe au 33^e colonial :

Officier supérieur du service de santé, superbe de bravoure et d'énergie, faisant passer sa confiance dans le cœur de ceux qui l'entourent. Au cours des rudes journées de lutte, des 30, 31 mai et 1^{er} juin, s'est multiplié pour assurer l'évacuation de ses blessés à travers un terrain inondé de balles, faisant preuve d'un complet mépris du danger.

CAPDEVIELLE-FIDEL, chef de bataillon au 33^e colonial :

Au cours des rudes journées de lutte, a très vaillamment et très intelligemment conduit son bataillon. A été grièvement blessé en résistant pied à pied à l'avance allemande qu'il a contenue avec une splendide énergie.

CARRÉ (Louis-Auguste), capitaine au 33^e colonial :

A pris au cours d'une lutte très âpre le commandement de son bataillon, dont le chef venait d'être blessé. A vigoureusement et intelligemment commandé, opposant sur un terrain dénudé, sillonné de balles de mitrailleuses, la barrière inébranlable de son bataillon à la pression allemande.

BUCHET (Xavier), capitaine au 33^e colonial :

Officier remarquable dont le sang-froid ne se dément jamais, même sous le feu le plus violent, professionnel du courage, dominant sa compagnie de toute sa haute taille, paraissant ignorer les rafales de projectiles, il est un exceptionnel entraîneur d'hommes. A défendu le pont dont il avait la garde avec une rare ténacité et un plein succès.

POGGIOLI (François), adjudant-chef au 33^e colonial :

A donné un bel exemple de bravoure en s'élançant à deux reprises, dans la même journée, à la tête de sa section chargée de traverser un pont battu par les balles. Est rentré dans les lignes, l'action terminée, en rapportant sur son dos, sous le feu des mitrailleuses, un de ses caporaux.

CHÈVRE (Edmond), sergent au 33^e colonial :

Sous-officier d'élite, s'est distingué aux combats du 30 mai au 2 juin. A attaqué vigoureusement une mitrailleuse ennemie qui bloquait sa section et s'en est emparé de haute lutte.

BOUCHET (Pierre), soldat au 33^e colonial :

Soldat d'un sang-froid hors pair. Le flanc de sa section s'étant trouvé brusquement menacé, a su faire face aux fantassins ennemis qui tentaient d'aborder son unité et n'a pas cessé d'actionner son fusil mitrailleur jusqu'à ce qu'il soit grièvement blessé.

GUYADER (Paul), soldat au 33^e colonial :

Vieux soldat de carrière dont le courage et l'abnégation ne se démentent jamais. Héros obscur, toujours prêt aux missions les plus périlleuses et les plus fatigantes. A assuré les liaisons sous des feux violents de mitrailleuses ennemies.

HOTELLEU (Alphonse), soldat au 33^e colonial :

Porteur d'un pli urgent, a été fait prisonnier. A su faire disparaître son pli, puis s'évader quatorze heures après, a rejoint sa section et pris de nouveau part au combat avec une vaillance admirable.

REVERRET (Michel), soldat au 33^e colonial :

Volontaire pour toutes les missions périlleuses, est allé en barque procéder à la rupture d'un pont qu'on ne pouvait aborder qu'en traversant la rivière sous le feu de l'ennemi.

TRÉBUCHON (Hippolyte), soldat au 33^e colonial :

Volontaire pour toutes les missions périlleuses, est allé procéder à la rupture d'un pont qu'on ne pouvait aborder qu'en traversant la rivière sous le feu de l'ennemi.

KERNÉ (Emile-Georges), capitaine au 66^e bataillon sénégalais :

A fait preuve d'une incomparable bravoure et d'une rare intelligence des situations au cours des journées du 30 au 31 mai. Blessé à la fin de cette journée en luttant pied à pied avec sa compagnie contre un ennemi supérieur.

GRIFFON (Jean), lieutenant au 66^e bataillon sénégalais :

Tué glorieusement à la tête de sa compagnie en exécutant à la lettre l'ordre qu'il avait reçu de tenir jusqu'au bout et en maintenant hautement une réputation déjà acquise d'incomparable bravoure.

VADROT (Jean), sous-lieutenant au 66^e bataillon sénégalais :

Officier d'un allant et d'une bravoure incomparables. A été tué glorieusement devant ses tirailleurs en faisant tête à l'ennemi.

VIROT (Georges-Charles), adjudant au 66^e bataillon sénégalais :

S'est signalé par la vaillance et l'énergie avec lesquelles il a galvanisé ses tirailleurs les 30 et 31 mai. A infligé à l'ennemi de lourdes pertes. Très grièvement blessé en se prodiguant avec un superbe mépris du danger.

SABOURIN (Jean), caporal au 66^e bataillon sénégalais :

Le 2 juin 1918, s'est offert bravement pour traverser la Marne sous le feu de l'ennemi, a été blessé en accomplissant sa périlleuse et héroïque mission.

UNVOIS (René), soldat au 66^e bataillon sénégalais :

Jeune radio-télégraphiste d'un bataillon sénégalais, a fait preuve d'une audace et d'un ascendant magnifique pendant les combats du 30 mai au 1^{er} juin. A rallié des éléments disparates, dont il s'est improvisé le chef, et les a placés face à l'ennemi pour lui barrer le chemin. A fait l'admiration de tous.

Par ordre général n° 9190 D, en date du 20 août 1918, le Général commandant en chef a fait, dans la Légion d'honneur :

Officier

A la date du 20 août 1918.

MARCHAND (Jules-Alfred), chef de bataillon (active) au 33^e colonial :

Officier supérieur doué de qualités exceptionnelles de sang-froid, de courage, d'esprit d'initiative. A conduit avec la plus grande distinction son bataillon au combat dans des circonstances particulièrement dures. A pris, au milieu de difficultés inouïes, des décisions rapides et énergiques qui ont permis de rétablir une situation très critique. Deux citations.

Par ordre n° 9264 D, en date du 22 août 1918, il a conféré la Médaille militaire :

MOREAU (Armand), BOURDET (Jean-Eugène), sergents au 33^e colonial.

Par ordre général n° 9527 D, en date du 2 septembre, le Général commandant en chef a fait, dans l'ordre de la Légion d'honneur, la nomination suivante :

Chevalier

A la date du 24 juillet 1918.

GALLET (Edouard), sous-lieutenant à titre temporaire (réserve) au 33^e colonial :

Officier remarquable tant par son courage que par son énergique initiative, s'est particulièrement distingué au cours des combats de juillet 1918, en opposant une résistance inébranlable aux plus violents efforts d'un ennemi supérieur en nombre. Une blessure, une citation.

Par ordre n° 9444 D, il a conféré la Médaille militaire :

A la date du 4 août 1918.

GAUNET (Auguste-Jean), sergent-fourrier au 33^e colonial.

A la date du 29 août 1918.

BOUSSARD (Pierre-Marie), tirailleur au 66^e bataillon sénégalais.

Par ordre n° 9638 D, en date du 8 septembre 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 8 septembre 1918.

DURANDET (Georges), soldat (réserve) au 33^e colonial :

Bon soldat. Très courageux. A fait bravement son devoir pendant la journée du 15 juillet 1918, au cours de laquelle il a été grièvement blessé. Enucléation de l'œil gauche.

RENARD (Clotaire), soldat de 1^{re} classe au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé à Verdun, le 5 octobre 1917, en faisant courageusement son devoir. Amputé de la cuisse gauche.

BLANC (Louis-Pierre), sergent au 33^e colonial :

Excellent sous-officier, très courageux. A été grièvement blessé, le 30 mai 1918, au cours des combats livrés à un ennemi supérieur en nombre. Amputé du bras droit.

VALO (Joseph), soldat (active) au 33^e colonial :

Bon soldat très courageux, d'une belle conduite au cours des combats du 15 juillet 1918, pendant lesquels il a été grièvement blessé. Enucléation de l'œil gauche. Une blessure antérieure.

TILLY (Jean), caporal (active) au 33^e colonial :

Excellent gradé. Très courageux. A été blessé très grièvement, le 29 juillet 1918, en faisant bravement son devoir. Une citation.

Par ordre n° 9815 D, en date du 14 septembre 1918, le Général commandant en chef a :

1° Fait dans l'ordre de la Légion d'honneur, les nominations :

Chevaliers

DUBOSC (Louis-Aimé-Joseph), sous-lieutenant (active) au 33^e colonial :

Officier d'un sang-froid et d'une énergie remarquables. A fait preuve, au cours des combats du 15 au 17 juillet 1918, des plus belles qualités militaires, communiquant à sa troupe sa confiance et son entrain et brisant toutes les attaques d'un ennemi supérieur en nombre. A été grièvement blessé au cours du combat. Trois blessures antérieures. Médaille militaire pour fait de guerre. Quatre citations.

DELTREIL (Jean-François), capitaine (active) au 33^e colonial :

Excellent officier. A peine remis d'une blessure grave reçue devant Château-Thierry, a rejoint le corps, renonçant à tous congés, pour prendre part à la bataille. Pendant les combats du 15 au 18 juillet 1918, a commandé sa compagnie avec énergie et habileté. A contribué, pour une part importante, à la longue et efficace résistance opposée par le bataillon à l'offensive ennemie en arrêtant ses nombreuses attaques par des feux bien dirigés. Le 17

juillet, a protégé efficacement la progression d'une division voisine, par une neutralisation brillamment exécutée sur les nombreux nids de mitrailleuses allemandes. Une blessure antérieure, quatre citations.

FONFERRIER (Paul), capitaine (active) au 33^e colonial :

Commandant de compagnie hors de pair. Pendant les violents combats des 15 et 16 juillet 1918, a fait preuve des plus belles qualités militaires et du sens le plus avisé de la situation, en opposant constamment à l'ennemi la résistance la plus énergique. Sa compagnie étant presque isolée, et ayant à tenir une position particulièrement importante, attaquée à plusieurs reprises de front et sur les flancs par des forces très supérieures, a réussi à conserver le terrain pendant plusieurs heures, maintenant, malgré ses pertes, à un très haut degré le moral et l'esprit de sacrifice de sa troupe. Bien que blessé légèrement au cours du combat, a pris le commandement du bataillon privé de chef et a rempli la mission qu'il a reçue de la manière la plus brillante. Deux citations.

2° Conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 14 septembre 1918.

GUENINCHAULT (Léonce), adjudant (active), DUBOIS (Paul), sergent au 33^e colonial.

Par ordre général n° 395, en date du 7 septembre 1918, le Général commandant la 5^e armée cite à l'ordre de l'armée les militaires dont les noms suivent :

LAFOND (Gustave-Joseph), sergent au 33^e colonial :

Le 29 juillet 1918, au cours d'une attaque et en plein combat, a pris le commandement de sa compagnie, tous ses officiers ayant été tués, a fait preuve dans ce commandement de décision, d'initiative et de splendide courage. A su prendre les plus heureuses dispositions pour contrecarrer les menaces de contre-attaque de l'ennemi. Une blessure, deux citations.

NORMET (Léon), médecin-major de 1^{re} classe au 33^e colonial :

Au cours des dures journées de lutte que le régiment a eu à soutenir les 15 et 16 juillet 1918, a de nouveau déployé ses exceptionnelles qualités de vigueur, de courage, de sang-froid, de méthode et d'activité. Malgré les difficultés inouïes résultant de la grande étendue du front défendu par le régiment et du violent bombardement de l'ennemi, a assuré avec une régularité parfaite son service d'évacuation, se multipliant avec un dévouement inlassable.

ARDOUIN (Paul-Mathieu-Marie), capitaine au 33^e colonial :

Officier énergique et plein d'allant ayant un sentiment élevé du devoir. Possède un grand ascendant sur sa compagnie de mitrailleuses dont il a su faire une unité d'élite et à qui il a inspiré l'acharnement et l'esprit de sacrifice dont elle a donné des preuves pendant les journées du 15 au 18 juillet 1918, a, dans un moment critique, servi lui-même une de ses pièces sous un feu violent de mitrailleuses ennemies et la menace d'un ennemi très rapproché, ne cessant le feu qu'après avoir tiré toutes ses bandes.

THOMAS (Pierre-François-Joseph), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Officier d'un caractère, d'une bravoure, d'un allant exceptionnels. Pendant les combats des 15, 16, 17 juillet 1918, infatigable, toujours sur la brèche à l'endroit le plus exposé, a tiré de ses sections le parti le plus judicieux, contribuant ainsi dans une large mesure à paralyser longtemps les attaques réitérées de l'ennemi. Le 16 juillet, une de ses pièces étant enrayée à force de tirer et ses armuriers étant blessés, a lui-même, sous le feu, désenrayé la pièce dont le personnel avait été mis hors de combat.

Par ordre général n° 396, en date du 8 septembre 1918, le Général commandant la 5^e armée cite à l'ordre de l'armée :

DENIS (Etienne-Emile), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Au cours de la grande bataille de juillet, a montré une fois de plus sa lucidité sous le feu et la bravoure élégante qui lui est coutumière. Choisi par le commandement pour démêler sur place, aux points les plus dangereux, les situations les plus délicates et incertaines, a toujours eu la vision claire des événements et rapporté des renseignements précis d'une utilisation précieuse. Déjà trois fois blessé.

TERTRE (Paul-Pierre), soldat au 33^e colonial :

Brave entre les braves, au front depuis le début des hostilités, d'un grand secours moral pour les combattants avec qui il est toujours en contact, entraînant tous ses camarades par sa gaieté et sa bonne humeur. Dans la journée du 15 juillet 1918, pendant un mouvement de repli, a été le plus précieux agent de recherche des blessés, dont un grand nombre, sans lui, seraient restés aux mains de l'ennemi. Dans les journées du 16 et du 17 juillet 1918, a provoqué l'admiration de tous en évacuant des blessés sur un plateau balayé par les mitrailleuses et l'artillerie. Déjà titulaire de quatre citations.

Par ordre général n° 398, en date du 9 septembre 1918, le Général commandant la 5^e armée cite à l'ordre de l'armée les militaires dont les noms suivent :

MARREC (Jean), soldat au 33^e colonial :

Brancardier de compagnie plein d'allant et de courage. S'est spontanément porté au secours de son capitaine blessé, sous de violentes rafales de mitrailleuses et un violent tir de barrage. A été blessé à la tête en le ramenant.

IMHAUS (Georges), capitaine au 33^e colonial :

Officier d'élite. A toujours donné l'exemple des plus hautes vertus, poussant l'esprit de sacrifice jusqu'en ses plus extrêmes limites. Frappé mortellement, le 29 juillet, en conduisant sa compagnie, sous un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie, à l'assaut des positions ennemies qui furent enlevées.

GALLET (Edouard), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Dirigeant, le 28 juillet, une patrouille de reconnaissance et reçu par des coups de mitrailleuses, n'a pas hésité à se porter en avant pour déterminer la direction de ce feu ennemi et renseigner utilement. Est tombé glorieusement en donnant cette preuve d'audace et de décision.

HUTIN (Charles), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Jeune officier d'une bravoure, d'un entrain admirables. Tombé glorieusement, le 29 juillet 1918, à la tête de sa section en arrivant sur les positions ennemies et en se portant contre un groupe ennemi dont le feu décimait sa troupe.

CAZES (Albert), adjudant de cavalerie au 21^e chasseur, agent de liaison au 33^e colonial :

Agent de liaison du plus grand courage qui ne recule devant aucune mission, tant difficile soit elle. A assuré avec abnégation et intelligence, sous un feu meurtrier, un ravitaillement urgent en munitions. Frappé mortellement, sa mission terminée.

MÉTHÉRAUD (Eutrope), soldat au 33^e colonial :

Brancardier de compagnie d'un courage au-dessus de tout éloge. Est allé spontanément chercher, sous un violent tir de barrage d'artillerie et de mitrailleuses, un officier blessé. Mortellement atteint pendant qu'il ramenait son chef.

Par ordre général n° 399, en date du 9 septembre 1918 :

PASSA (Paul), médecin-major de 2^e classe au 66^e bataillon sénégalais :

Modèle de bravoure et d'énergie. Au cours de l'offensive allemande des 15, 16 et 17 juillet 1918, sous un tir écrasant d'artillerie et de mitrailleuses, tout le personnel de son bataillon ayant été tué ou blessé dès le début de l'attaque, a assuré, en rase campagne, sur la ligne de feu et souvent même entre les lignes adverses, avec des moyens de fortune et presque seul, les soins et l'évacuation de plus de 200 blessés de son bataillon et des bataillons voisins. Cruellement brûlé à l'œil droit par les gaz vésicants de l'ennemi, est resté à son poste de combat, s'imposant à l'admiration de tous par son abnégation et son absolu mépris du danger.

DAUPHIN (Maurice), capitaine au 33^e colonial :

Capitaine commandant la 2^e C.M., bien que souffrant d'une ancienne et très grave blessure, a fait preuve, durant toute la journée du 15 juillet 1918, de la plus admirable énergie, en allant lui-même mettre en position successives toutes les pièces de sa compagnie. A montré une fois de plus sa grande bravoure et sa complète compréhension de la situation à tous les instants du combat. S'est dépensé sans compter toute la journée et, le soir, a été le plus précieux collaborateur du commandement en réorganisant, sous le bombardement, les éléments dispersés par un combat sous bois et en allant les placer lui-même sur la position de résistance choisie. Le lendemain, a été grièvement blessé.

CARRÉ (Louis-Auguste-Victor), capitaine au 33^e colonial :

Officier de premier ordre, commandant un bataillon depuis près de deux mois avec toute la compétence et l'autorité voulues. Plein de sang-froid sous le feu, a brillamment exécuté une manœuvre au cours de la bataille du 15 juillet, destinée à parer une attaque sur le flanc gauche du régiment, et a réussi à arrêter la progression d'un ennemi très supérieur en nombre, contribuant ainsi très efficacement à contenir l'offensive allemande au sud de la Marne.

GENU (Fernand-Emmanuel), capitaine au 33^e colonial :

Capitaine-adjoint de tout premier ordre, d'un calme parfait, d'un absolu dévouement, d'un courage inébranlable. Au cours des dures journées de lutte que le régiment a eues à soutenir les 15, 16 et 17 juillet, pour s'opposer à la ruée allemande, a puissamment secondé son chef de corps dans la lourde tâche qui lui incombait, en raison de la grande étendue du terrain à défendre et des conditions particulièrement favorables offertes au régiment ennemi

au début de l'attaque allemande. A donné à tous, dans les moments de crise, l'exemple du plus beau sang-froid et de la plus mâle énergie. Trois blessures, cinq citations.

DARNAULT (Maurice), chef de bataillon au 33^e colonial :

Officier supérieur très énergique qui s'est dépensé sans compter au cours de la bataille du 15 juillet 1918. Son bataillon ayant eu à prendre ses emplacements de combat sous un très violent bombardement, puis ayant été attaqué sur son front et sur sa gauche par un ennemi très supérieur en nombre, a défendu le terrain pied à pied, infligeant de lourdes pertes à l'assaillant, et a contribué puissamment par sa résistance opiniâtre à contenir l'offensive allemande sur le sud de la Marne.

DE MOUSTIER (Melchior), capitaine au 33^e colonial :

Officier d'une bravoure froide et résolue qui a fait preuve, au cours de la bataille du 15 juillet, des plus belles qualités militaires. A remplacé son chef de bataillon tué à ses côtés au début de l'action et a dirigé la défense d'un bois avec une admirable ténacité contre un ennemi incessamment renforcé, auquel il a infligé de lourdes pertes. A puissamment contribué ainsi à contenir l'offensive allemande au sud de la Marne.

BENOIT (Amel), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Cerné sur trois côtés, à vingt mètres de distance, par un ennemi très supérieur en nombre qui le sommait de se rendre, a répondu par des coups de feu. Grièvement blessé, a refusé de se laisser transporter, continuant à donner des ordres à sa section.

LE HUCHE (René), médecin aide-major de 2^e classe au 33^e colonial :

Dans les durs combats des 15, 16 et 17 juillet, où nos troupes disputaient à l'ennemi le terrain pied à pied, a continué à donner l'exemple réconfortant d'une bravoure et d'un dévouement admirables, allant relever les blessés sur la ligne de feu sous le tir écrasant de l'artillerie et des mitrailleuses. Pendant trois jours et trois nuits consécutifs, sans prendre aucun repos, a assuré l'évacuation des blessés de son bataillon qui seraient, sans lui, tombés au pouvoir de l'ennemi.

LE RAL (Louis), sergent au 66^e bataillon sénégalais :

Le 15 juillet 1918, malgré un très violent tir d'artillerie, a, par sa grande fermeté, maintenu ses hommes sur la position. Parti en patrouille avec un petit groupe de tirailleurs, a mis en fuite un ennemi très supérieur en nombre et lui a infligé des pertes. Blessé grièvement au cours de l'action. Médaille militaire, deux citations.

MATHIEU (Léon-Paul), capitaine au 33^e colonial :

Pendant les combats des 15, 16 et 17 juillet, au sud de la Marne, a su communiquer à son unité toute la résolution et l'allant nécessaires à l'accomplissement d'une rude mission. Malgré des pertes élevées, galvanisant ses hommes par son calme, son énergie et sa belle humeur, n'a pas cédé un pouce de terrain à l'ennemi. Le 16 juillet, accroché de très près par l'ennemi supérieur en forces au-devant duquel il s'était porté, l'a cloué sur place par une action rapide et vigoureuse qui a enrayé sur ce point la progression allemande.

DANOUX (Louis), soldat au 33^e colonial :

Soldat courageux qui a fait l'admiration de tous par sa farouche énergie au cours des combats des 15 et 16 juillet. Ayant eu les cinq phalanges d'un pied enlevées par un éclat d'obus au moment du repli momentané et ne voulant pas tomber au pouvoir de l'ennemi, s'est fait mettre debout par ses camarades et, malgré sa blessure, a réussi, appuyé sur un bâton, à

rejoindre sa nouvelle ligne. A donné ainsi à ses camarades un exemple superbe de volonté et de sang-froid.

Par ordre général n° 10091 D, en date du 25 septembre 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire au militaire ci-après :

A la date du 25 septembre 1918.

SACHOT (Pierre-Eugène), soldat (active) au 33^e colonial :

Bon et brave soldat, a été grièvement blessé à l'attaque du 16 avril 1917, à Craonne, en faisant courageusement son devoir. Amputé du bras gauche.

Par ordre général n° 10173 D, en date du 27 septembre 1918 :

A la date du 19 août 1918.

LAROQUE (Pierre), soldat au 33^e colonial :

Bon et brave soldat qui s'est toujours fait remarquer par son zèle et son dévouement. A été blessé très grièvement, le 12 août 1918, à son poste de combat.

Par ordre n° 10300 D, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire aux militaires ci-après :

A la date du 15 septembre 1918.

BONZOM (Clément), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat qui a donné au cours de la campagne maintes preuves de courage et de dévouement. S'est particulièrement distingué dans l'engagement du 14 septembre 1918, au cours duquel il a été grièvement blessé.

A la date du 17 septembre 1918.

SINE DIOUM (Gabriel), soldat au 33^e colonial :

Bon soldat, courageux et dévoué. A eu une très belle conduite à l'engagement du 14 septembre 1918, au cours duquel il a été grièvement blessé.

A la date du 18 septembre 1918.

SUREAU (François-Emile), sergent au 33^e colonial :

Sous-officier d'élite, brave, dévoué, qui s'est signalé par ses belles qualités militaires au cours de nombreux combats. A été blessé grièvement à son poste, le 18 septembre 1918. Trois citations.

A la date du 3 octobre 1918.

TROTOT (Léonard), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat qui a donné pendant la campagne de nombreuses preuves de courage et de dévouement. S'est particulièrement distingué lors de l'engagement du 14 septembre 1918, au cours duquel il a été grièvement blessé. Une blessure antérieure.

Par ordre n° 10414 D :

A la date du 8 octobre 1918.

ROUX (Ernest), soldat au 33^e colonial :

Bon et brave soldat, très dévoué. A été grièvement blessé, le 16 juillet, au cours d'un violent combat livré contre un ennemi supérieur en nombre. Amputé du bras gauche. Une blessure antérieure.

Par ordre général n° 1370, le Général commandant la 2^e armée cite à l'ordre de l'armée :

A la date du 13 octobre 1918.

COURTINAT (Georges), soldat au 33^e colonial :

Le 14 septembre 1918, s'est élancé spontanément vers son chef qui venait d'être blessé et l'a transporté dans nos lignes sur son dos, traversant une zone violemment battue par les rafales de mitrailleuses.

AUFFRAY (Victor), soldat au 33^e colonial :

Le 14 septembre 1918, s'est élancé spontanément vers son chef qui venait d'être blessé et l'a transporté dans nos lignes sur son dos, traversant une zone violemment battue par les rafales de mitrailleuses.

Par ordre général n° 650, en date du 4 novembre 1918, le général de Boissoudy, commandant l'armée française de Belgique, cite à l'ordre de l'armée :

VORS (Pierre), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Officier toujours volontaire pour les missions périlleuses. A donné, le 30 mai 1918, une nouvelle preuve de son audace et de son mépris du danger en allant, sous le feu de l'ennemi, faire sauter un pont d'une importance capitale.

Par ordre n° 10925 D, en date du 28 octobre 1918, le Général commandant en chef a conféré la Médaille militaire à :

A la date du 1^{er} octobre 1918.

LAGARRIGUE (Paul), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat qui a donné au cours de la campagne de nombreuses preuves de courage et de dévouement. A été blessé très grièvement à son poste de combat, le 1^{er} octobre 1918.

A la date du 28 octobre 1918.

THIBAudeau (Juste), caporal au 33^e colonial :

Excellent gradé. Vétéran des affaires de l'Aisne, de la Somme, de Château-Thierry. A toujours fait preuve des plus belles qualités de courage, d'énergie et de dévouement. A été blessé grièvement au combat du 30 juillet 1918, à la station d'Olizy-Violaine, en faisant très bravement son devoir. Enucléation de l'œil gauche. Une blessure antérieure.

FONDEUR (Pierre), soldat (active) au 33^e colonial :

Excellent soldat, d'une bravoure exceptionnelle, qui a donné la mesure de son énergie et de son dévouement, au cours des combats du 15 au 18 juillet 1918. A été très grièvement blessé, le 18 juillet, devant Epernay, en faisant vaillamment son devoir. Enucléation de l'œil gauche.

Par ordre n° 11126 :

A la date du 6 juillet 1918.

PERRUGORIA (Xavier), soldat au 33^e colonial :

Bon et brave soldat. A été blessé très grièvement, le 16 février 1915, en se portant courageusement à l'assaut des positions ennemies.

A la date du 14 octobre 1918.

ROMEAS (Jacques), soldat au 66^e bataillon sénégalais :

Bon et brave soldat. A été grièvement blessé, le 8 octobre 1918, en se portant à l'attaque de positions ennemies fortement défendues.

Par ordre n° 12281 D, en date du 14 décembre 1918, le Maréchal de France commandant en chef les armées françaises de l'Est a conféré la Médaille militaire aux militaires dont les noms suivent :

A la date du 7 novembre 1918.

BAUDET (Jean), sergent de réserve au 33^e colonial :

Vétéran de la guerre, blessé en Champagne en 1915, sur la Somme en 1916. A pris part à tous les combats livrés par le régiment depuis cette date. Vient de se distinguer à nouveau dans une reconnaissance au cours de laquelle il a montré son mépris du danger en pénétrant dans un abri ennemi, capturant des prisonniers. Son chef étant tombé, a pris le commandement du détachement et a livré un dur combat corps à corps à un ennemi très supérieur en nombre, lui infligeant des pertes sensibles. Quatre citations.

A la date du 12 novembre 1918.

BERNARD (Jacques), soldat au 33^e colonial :

Excellent soldat qui a donné maintes preuves de courage et de dévouement. A été très grièvement blessé, le 9 novembre 1918, en accomplissant son devoir. Deux blessures antérieures. Une citation.

ANDRÉ (Joseph-Marie), soldat (active) au 33^e colonial :

Excellent soldat qui a donné maintes preuves de courage et de dévouement, notamment au cours des combats de Château-Thierry, Epernay, Verdun. A été blessé grièvement, le 9 novembre 1918, en montant à l'assaut des positions ennemies. Une citation.

BELAUD (Gabriel-Marcel-Léon), soldat de réserve au 33^e colonial :

Soldat brancardier, au front depuis le début de la campagne. Dans toutes les affaires auxquelles le régiment a pris part, a donné maintes preuves de courage et de dévouement. A été blessé très grièvement, le 9 novembre 1918. une blessure antérieure. Trois citations.

CASTRO (Louis), soldat de réserve au 33^e colonial :

Soldat très courageux. S'est vaillamment comporté aux combats du 9 novembre 1918, au cours desquels il a été grièvement blessé.

Les nominations ci-dessus comportent l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Par ordre général n° 46, en date du 28 décembre 1918, le Général commandant la 2^e armée cite à l'ordre de l'armée :

DURAND (Claude-Joseph), sous-lieutenant au 33^e colonial :

Jeune officier d'une bravoure remarquable, a eu la poitrine traversée en s'élançant à la tête d'un groupe de grenadiers à l'attaque d'une mitrailleuse ennemie qui arrêtait la progression de sa compagnie.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

Pendant la durée des opérations, le Régiment a perdu 55 officiers et 1.623 hommes de troupe.